

**ABONNEMENTS**

Suisse . . . . . Fr. 14.-  
 Av. Bulletin off. . Fr. 21.50  
 Etranger . . . . . Fr. 22.-  
 Av. Bulletin off. . Fr. 29.-  
 Chèques post. Il c 58  
 Joindre 20 ct.  
 pour changement d'adresse

Rédaction et Administration :  
 Martigny, tél. (026) 610 31

# Le Confédéré

Organe du  
**PARTI RADICAL-DÉMOCRATIQUE VALAISAN**

paraissant les lundi, mercredi, vendredi

**PUBLICITÉ**

**ANNONCES :**  
 Canton 12 ct. / Suisse 13 ct.  
**RÉCLAMES : 30 ct.**  
 Avis mortuaires : 25 ct.  
 Régie des annonces :  
 Publicitas Sion et succursales

EN PASSANT...

## L'homme-chien et les autres

Vous qui avez vu passer devant vos tribunaux tant de prévenus, quelle impression générale en retirez-vous ? demandais-je un jour à un magistrat de l'ordre judiciaire.

— Ils me font pitié, me répondit-il.

Et il m'avoua — c'était bien son tour d'avouer quelque chose ! — qu'entre un honnête homme et un autre, il n'y avait pas un fossé très profond. J'avais du plaisir à l'écouter, car il ne faisait que confirmer ma propre opinion.

Lorsqu'on songe à certains destins, lourdement chargés par une fâcheuse hérédité, la malchance et la mauvaise éducation, on peut se demander ce que chacun de nous serait devenu dans de telles conditions.

De tous les délinquants dont j'ai suivi le procès, il en est un dont le souvenir parfois me hante.

C'était un vagabond valaisan accusé d'avoir incendié une grange où il avait trouvé refuge en jetant au hasard, et par étourderie, une cigarette allumée...

Un geste idiot mais probablement machinal.

L'homme avait été retenu durant un temps assez long avant de comparaître en justice :

« Jamais, me confiait son geôlier, il n'avait reçu un mot ou un paquet, personne jamais n'était venu le voir. »

Il se défendit gauchement sur ce ton las des vaincus qui ont accepté leur défaite et tandis qu'on évoquait sa misérable existence, un sentiment de commisération me serrait le cœur.

Elevé à la dure, loin de ses parents, il n'avait connu que des emplois humiliants, ballotté d'une place à l'autre.

Pas de métier, pas de formation, pas d'amis.

Finalement, il était devenu cet animal errant dont on se servait pour effectuer un travail quelconque ou qu'on éloignait d'une rebuffade.

Un homme-chien.

Il logeait dans une mansarde avec un compagnon de misère ou parfois dans les étables.

Sa nourriture, il la gagnait par de menus services.

Eh bien, en quarante ans de cette vie abjecte, exempte à la fois d'espoir et d'affection, il n'avait commis aucun délit.

Pas le plus petit vol aux jours de faim ou de tentation.

Alors, je vous le demande :

A sa place, auriez-vous eu cette honnêteté ?

Moi, je n'oserais me porter garant de la mienne.

\*\*\*

Il n'attendait rien de la société, d'avance il acceptait son sort comme il l'avait toujours accepté, passivement, mais tandis qu'on évoquait devant moi ses années de lutte inutile et de lourd sommeil, je ne pouvais détacher les yeux de son visage éteint.

Je ne crois pas maintenant qu'aucun être humain m'ait inspiré plus de respect que cette loque, ni plus de tendresse désespérée.

On m'a reproché parfois de « passionner » la chronique judiciaire.

Eh bien, c'est vrai.

Je ne puis assister à un procès pénal en témoin glacial, et tant que je n'ai pas compris les secrets mobiles d'un acte et le comportement d'un accusé, je suis mécontent de moi-même.

En Valais, la procédure écrite enlève aux procès leur mouvement dramatique.

On ne perçoit, à travers l'amoncellement des dossiers, que le reflet de la tragédie humaine ou de la comédie.

Un document, ça n'a pas d'accent.

Voir l'accusé, voir le plaignant, voir les témoins qu'un regard suffit à trahir, ou un geste, ou un sourire, ou un tremblement de la voix, c'est passionnant, et je me sens incapable, absolument, de me réfugier dans l'indifférence.

Si j'écoutais des conseillers bien intentionnés

je ferais de ma chronique judiciaire un rapport de greffier, mais alors je n'éprouverais à l'écrire aucun goût.

Seulement, un morne, un épais ennui.

Je ne puis pas.

Je revois quand je veux, ce couple de cocaïnomanes qui m'avait bouleversé par cette parodie qu'il jouait du bonheur, ce pauvre garde-barrière atterré de sa faute ou cette femme abîmée dans son désespoir après avoir tué son amant.

Tous me sont fraternels.

Tous, y compris cet enfant de vingt ans qui

s'était comporté en gangster et dont la dureté m'épouvanta.

Comment, comment, par quelle marche fatale à l'abîme, avait-il perdu son âme ?

\*\*\*

Je ne voudrais pas être procureur, je ne voudrais pas être juge, mais j'aurais voulu devenir avocat, et voilà, je ne suis qu'un témoin de la misère d'autrui.

Jamais je n'ai pu voir dans un homme un numéro, et le plus cynique ou le plus dangereux de tous m'obsède aussi longtemps que je n'ai pas

saisi les motifs de son cynisme ou de sa méchanceté.

Quelques-uns, c'est vrai, m'ont parfois révolté, mais tout à coup ils me touchaient par leur courage ou par leur solitude, et alors je me défendais mal d'une profonde commisération.

Il n'y a guère que les affairistes qui me dégoûtent :

Ceux qui ayant beaucoup d'argent font tout pour en avoir davantage, au mépris des miséreux, des malchanceux, des vaincus.

Je préfère un vrai voleur.

A. M.

## Le 62<sup>me</sup> Festival des fanfares radicales-démocratiques du Centre

(SUITE)

Comme nous l'annoncions dans notre dernier numéro, nous nous faisons un plaisir de reproduire les discours de M. Fernand Carron, président de la commune de Fully, et M. Octave Giroud, président du parti radical-démocratique.

Voici d'abord celui du président de Fully :

Au nom de la commune de Fully, j'ai le grand honneur de vous souhaiter à tous, autorités, musiciens et accompagnants, la plus cordiale et la plus chaleureuse bienvenue.

Notre petite bourgade rurale s'est embellie pour vous recevoir. Vous êtes nos hôtes d'un jour, mais aussi des amis de tous les jours. A ce titre vous méritez tous les égards, toutes les attentions et notre entière sollicitude. Si les arbres se sont parés de fleurs multicolores et de tendre verdure, si un soleil royal promène sa gloire dans un ciel pur, nos cœurs, eux, sont ouverts à l'amitié, à la fraternité, à la fête et à la joie.

Nous vous recevons simplement comme on reçoit son frère avec sincérité, affection et attachement. Nous souhaitons que les heures que vous passerez à Fully conservent le goût des bonnes et excellentes choses qui animent le souvenir.

Depuis 1930, date de notre ancien festival, nous avons été reçus par toutes les sociétés-sœurs de la Fédération. Toutes, vous avez fait de grands sacrifices pour l'organisation d'une réception digne, d'éloge. Aujourd'hui, sans prétention et avec simplicité, nous tâcherons de rester fidèles à cette tradition d'hospitalité, d'amitié et de camaraderie que nous avons découverte chez vous tous, chers amis de la Fédération.

Un festival de fanfares est avant tout et surtout une manifestation musicale. C'est la juste consécration d'un long travail, humble et exigeant, effectué durant six à sept mois dans les salles de répétitions.

C'est l'épanouissement d'un art, beau entre tous, où le succès dépend étroitement de la discipline, du travail, de l'ordre et du caractère des musiciens.

Point n'est besoin d'avoir du génie pour être un bon musicien : la volonté ferme et constante, alliée à un minimum de connaissances suffit.

Quelqu'un a d'ailleurs dit que le génie est fait de 10 % d'inspiration et de 90 % de transpiration.

Etre musicien c'est être supérieur à ses semblables. C'est avoir une sensibilité, des qualités de cœur, une finesse spirituelle que d'autres n'ont pas.

La qualité de musicien confère une certaine supériorité, une vraie noblesse, élevant l'âme à un plan supérieur.

La musique est l'interprète fidèle de tous les sentiments humains ; elle les matérialise pour ainsi dire. Elle décrit les beautés naturelles qui nous entourent. Par elle, nous entendons aussi bien le joyeux gazouillis des oiseaux que le grondement formidable du tonnerre. La musique peut nous faire entrevoir la tranquille quiétude des plaines immenses comme les paysages tourmentés des hautes montagnes.

Elle peut être douce ou violente, passive ou ardente, tendre ou sévère. Aucun acte de la vie, de la naissance à la mort, ne peut se passer de musique et de chants. La joie et la tristesse sont également exprimés par les musiciens.

Je voudrais que tous mes amis musiciens se rendent compte de la grandeur de leur vocation musicale et du bien qu'ils dispensent à leurs semblables.

Il est nécessaire plus que jamais aujourd'hui de redonner à la musique la place qui lui revient. Sans vouloir minimiser l'importance des sports qui accaparent la jeunesse moderne, nous estimons qu'un peuple qui n'a plus de musique a perdu son âme.

Honneur à tous les vétérans dont la glorieuse liste

a été lue il y a un instant ; gloire à tous ces vaillants musiciens qui, leur vie durant, sont restés fidèles vingt, trente, quarante, cinquante ans et même plus à l'art musical, fidèles à un idéal qui, sans conteste, est le plus beau et le plus humain.

\*\*\*

L'origine de nos fanfares radicales s'explique par la nécessité de sauvegarder des principes démocratiques d'indépendance, de liberté et aussi par un besoin social d'entraide et de mutualité.

Nos fanfares ont été les serres chaudes du radicalisme démocratique, de l'esprit de tolérance et des libertés fondamentales.

Les passions politiques et les luttes ardentes n'ont pas toujours été favorables à la mission essentielle de la musique qui est l'art d'adoucir les mœurs.

Malgré tout, nos fanfares politiques continuent leur activité bienfaisantes dans une plus heureuse compréhension mutuelle.

S'il y a parfois intolérance et incompréhension, il ne faut jamais que les musiciens de notre Fédération en soient responsables.

Tous les musiciens doivent être des frères, quelles que soient leurs opinions politiques.

A l'intolérance, répondez par la tolérance ; à la passion, par la saine raison. La musique et la politique auront ainsi tout à gagner.

\*\*\*

La belle manifestation musicale que nous vivons ne peut nous faire oublier les soucis de l'heure, et nous pensons qu'il n'est pas superflu de lever un coin du voile sur les problèmes paysans qui nous préoccupent.

Comme président d'une commune essentiellement agricole, nous avons l'impérieux devoir de dévoiler une fois de plus, publiquement, le drame paysan.

Draine d'autant plus poignant que dans toutes les autres classes de la société régnent aujourd'hui une haute conjonction, des garanties de salaires, une protection efficace à l'exportation.

On reproche au paysan de produire trop de lait, trop de vin blanc, trop de fruits, trop de viande, trop de tomates, etc. On lui reproche également de ne pas forcer la nature en produisant des abricots au mois de juin, des fraises au mois de mai, des choux-fleurs et des tomates au mois de janvier !

On en veut à la qualité de notre production nationale : les abricots sont trop verts, les asperges sont trop longues, nos fruits sont ou trop gros ou trop petits, nos tomates ne sont pas assez colorées, notre vin blanc devrait être rouge !

Quand on veut noyer son chien, on dit qu'il a la gale !

On reproche aux paysans d'être mal ou trop organisés, d'avoir mal planté, de produire trop cher ; on exige qu'il assainisse son verger, qu'il oriente ses cultures, qu'il s'adapte aux goûts changeants du consommateur, qu'il arrache arbres et vignes, qu'il réduise son cheptel animal.

L'agriculture, aujourd'hui, est reléguée à l'arrière-plan ; c'est un mal nécessaire, une assurance-vie pour les périodes troublées. Pendant les guerres, on nourrit l'agriculture de promesses ; en temps de paix on la fait mourir d'ingratitude.

La loi sur l'agriculture semblait être une panacée. Nous n'y avons jamais cru. Malgré ce monument législatif, la situation s'aggrave, la liberté paysanne se restreint, ses charges deviennent plus lourdes et le ciel de l'économie paysanne s'assombrit.

Un coup de barre doit être donné car il est moins cinq. Les paysans sont las de discours et de promesses. Le peuple suisse, dont le standard de vie n'a jamais été aussi élevé, peut et doit payer notre production nationale de qualité à son juste prix. Les intérêts pri-

vés de quelques importateurs doivent être soumis à l'intérêt national.

Notre balance commerciale boucle par des centaines de millions en notre faveur. Notre pays regorge de capitaux en peine de trouver des emprunteurs. Notre A.V.S. prête aux riches et refuse de prêter aux pauvres : il faut être une ville de 10.000 habitants au moins pour bénéficier de notre argent. Nous disons avec le conseiller national Crittin que c'est un scandale. Nous avons pourtant une large majorité bourgeoise aux Chambres.

Les dernières nouvelles que nous possédons, au sujet des vins, sont alarmantes. Les prix de la prise en charge pénalisent les bons vins et provoquent 15 à 20 centimes de perte par litre. Les subsides copieusement versés aux importateurs. Une nouvelle grande récolte, que nous souhaitons, serait catastrophique.

Devant un tableau aussi alarmant que nous brossons sans exagération ni aigreur, quelle doit être la position de notre parti ? Nous ne sommes pas un parti de classe. Nous constituons une association politique très large ouverte à toutes les classes de la société. Notre programme et nos principes l'attestent : l'art. 9 de nos principes dit que soit garantie à chacun une part équitable à la prospérité commune.

Or, qu'en est-il ?

Le revenu agricole est 50 % inférieur à ce qu'il devrait être. Les paysans forment le 16 % de la nation et ne reçoivent que le 8 % du revenu national. C'est une iniquité qui n'a que trop duré.

Notre parti doit entreprendre le sauvetage de l'agriculture en péril ; il doit venir en aide aux plus modestes de ses adhérents. C'est une question de conscience nationale.

Il est inutile de se cacher les conséquences de l'attitude de notre majorité absolue, au Conseil fédéral, dans l'affaire du prix du lait et la situation faite aux vigneron. C'est là un acte déplorable de notre politique gouvernementale qui semble bien éloignée des principes populaires qui ont présidé à la naissance du radicalisme et peu conformes à la charte de 1291.

Nous nous excusons de devoir dire si cruellement la vérité, mais nous pensons que le meilleur moyen de déceler une maladie est de faire un diagnostic exact et de mettre le fer sur la plaie.

Tous les autres partis et spécialement le parti conservateur portent aussi la responsabilité de la déchéance paysanne. Mais nous ne sommes pas ici pour faire leur examen de conscience. Faisons le nôtre.

Si notre parti veut rester un grand parti gouvernemental et populaire, il ne faut pas qu'il abandonne les paysans. Sans les paysans, il ne serait plus un parti d'équilibre et risquerait de devenir lui aussi un parti de classe. Ce serait regrettable.

Tous les efforts de nos dirigeants, de nos autorités responsables doivent être mis en œuvre pour le sauvetage de notre agriculture menacée.

C'est une question d'équité et de justice, malgré les difficultés à surmonter que nous ne sous-estimons pas.

Cela ne veut pas dire que nous méconnaissons les intérêts des autres classes de la société. Toutes méritent attention et sollicitude. Mais, comme dans une famille, la tendresse maternelle est toujours plus vive envers l'enfant le plus déshérité.

En ce beau jour de printemps, au cœur du verger valaisan, sous le charme musical de nos vaillantes fanfares, faisons la promesse solennelle, chers concitoyens, de défendre la cause paysanne sans compromission ni faiblesse.

Nous pensons ainsi faire œuvre de Jeune Suisse paysanne et de sain radicalisme.

Fanfares et harmonies, jouez et chantez à la gloire de la musique, de notre paysannerie et de l'idéal radical-démocratique !

(Suite en deuxième page)

(Suite de la première page)

Une belle ovation marque la fin de ce discours.

\*\*\*

Calme, objectif, M. Giroud traite à son tour des problèmes de l'heure avec les courageuses paroles qui suivent :

Il est dans la vie de chacun de nous des journées d'exception, des journées qui marquent et qui laissent dans l'esprit et le cœur un souvenir impérissable. C'est un de ces jours que je vis présentement puisqu'il me permet de vous adresser de cette tribune, au nom du parti radical-démocratique valaisan, le plus cordial et le plus fraternel salut. Salut à vous tous, amis musiciens, que je revois toujours avec le même plaisir et la même fierté après avoir figuré pendant près de quarante ans dans vos rangs et au nombre des dirigeants de la Fédération des fanfares radicales du Centre.

Salut à vous toutes, phalanges nombreuses de futures citoyennes et de citoyens venus, dans le cadre d'une journée magnifique et dans une de nos belles communes valaisannes, vous retenir dans une atmosphère de collégialité et d'amitié radicales.

Je suis particulièrement heureux de relever la place très grande, prépondérante même, que tient dans notre parti la Fédération des fanfares radicales du Centre dont tous les membres anciens et nouveaux sont les fidèles soutiens et les ardents défenseurs de notre cause. Nos festivals ont d'ailleurs toujours constitué une sorte de landsgemeinde où peuvent s'exprimer, en contact direct avec un nombre imposant de citoyens, ceux à qui la volonté populaire a confié les postes de commande ou de direction.

C'est donc grâce à ce privilège que je puis aujourd'hui m'adresser à vous et examiner avec vous l'un ou l'autre des problèmes qui se posent et qu'il est souhaitable de résoudre le plus rapidement possible. Problèmes actuels, nombreux et difficiles, exigeant une attention et une vigilance soutenues, pour y trouver une solution conforme à nos intérêts, et aussi conforme à la structure politique de notre pays.

Il flotte dans l'air, avec nos drapeaux et les parfums du printemps, tant de fraîche gaieté, tant de joyeux accents, que je m'en veux d'ajouter une note plus grave. Mais, en ce jour de fête, où nous sommes réunis si nombreux, dans une communion qui n'est pas seulement celle de la musique et des jeux, celle de la fierté que nous inspirent nos ensembles instrumentaux, de la joie virile que nous éprouvons à les écouter, mais qui tient à bien autre chose encore, à l'esprit qui nous anime et à une similitude de notre manière de sentir et de comprendre, il est juste, il est utile de chercher ici, dans cette récréation si plaisante et si légitime, une inspiration pour les jours certes difficiles qui nous attendent. Il est utile non seulement d'accorder les instruments qui nous charment et nous divertissent à l'envi, mais d'accorder aussi nos idées sur des problèmes plus importants qui se posent à notre activité politique et économique et à notre canton tout entier.

Je ne voudrais point m'exposer, ni vous exposer à un long examen de conscience, et vous exhorte à faire pénitence pour les choses qui ne sont point ce qu'elles devraient être et dont la responsabilité retombe en partie sur nous tous. Mais je crois nécessaire de vous rappeler quelques circonstances qui donnent à réfléchir, et c'est à cette réflexion que j'aimerais vous convier durant quelques instants, en m'entretenant librement avec vous, sans grandes phrases et sans déclarations solennelles, de nos préoccupations communes. Comme vous le savez et le voyez, notre cher canton est entré dans une phase décisive de son développement. Ce serait un vain pessimisme de dire qu'il reste à l'écart de l'essor économique de toute la Suisse. Il y participe au contraire activement. Son industrie est en général prospère et son tourisme a marqué une nouvelle progression au cours des dernières saisons. Les grands travaux hydro-électriques absorbent sa main-d'œuvre et lui apportent des ressources bienvenues.

Les pouvoirs publics s'efforcent de suivre cette évolution rapide et heureuse en y adaptant des lois et des mesures adéquates dans les domaines économiques et sociaux. Ce développement exige également des mesures d'adaptation qui ne sont malheureusement pas toujours comprises. On a de la peine dans certains milieux ou secteurs de notre économie de se mettre à la page. Les méthodes nouvelles effraient quelque peu ; par contre, quelquefois, on va trop loin, dépassant la mesure, ce qui conduit à des échecs.

Le Valais, parfois, voyez-vous, est comme un enfant poussé trop vite qui a des proportions d'adulte mais qui a gardé ses vêtements de gosse. Il garde les habitudes d'une économie familiale alors qu'il est devenu un demi-industriel ou commerçant. Beaucoup de choses lui échappent, une certaine formation lui manque qu'il lui faudra acquérir, pour se compléter, pour réaliser et comprendre les problèmes que les temps nouveaux apportent avec eux. Les réactions inattendues et presque incompréhensibles que le peuple manifeste n'ont quelquefois pas d'autres causes.

Je voudrais aussi souligner que l'équipement économique aussi complet que possible du canton devient de jour en jour nécessité plus urgente.

Les avantages que l'on pourra en retirer seront une des conditions essentielles de son épanouissement social, qui permettront également la réalisation rationnelle des œuvres d'utilité publique que le peuple attend avec l'impatience que l'on devine.

Après ces considérations qui donnent en quelque sorte une idée générale à notre entretien, je voudrais aborder un sujet qui me tient particulièrement à cœur. Il s'agit, vous l'avez sans doute deviné, de l'agriculture. Dans le tableau d'ensemble assez réconfortant que

présente l'économie valaisanne, ce secteur jette une note grise. Non pas, peut-être, parce que l'année passée aura été moins bonne que les autres. Vous savez que la production valaisanne a dépassé les prévisions quantitatives et que son écoulement, si l'on excepte certains moments critiques, n'a pas présenté de difficultés excessives. Les mêmes appréciations peuvent être formulées pour ce qui concerne la culture maraîchère et même la viticulture. Dans ce dernier secteur, la prise en charge des vins décréetée, il n'y a pas longtemps, aura raison des soldes invendus des années 1951 et 1952.

Mais, et nous devons le reconnaître, il existe un véritable malaise agricole dont, placé comme l'est un président de l'Union valaisanne pour la vente des fruits et légumes, constamment en contact avec les terriens et les commerçants, les acheteurs du dehors, les autorités fédérales et les organisations intéressées, je puis apprécier les causes et les effets.

Ce malaise n'est pas inhérent à l'état du marché, à la concurrence des produits étrangers, aux flottements, aux tâtonnements auxquels donnent lieu les mesures d'application de la loi sur l'agriculture et d'autres phénomènes matériels liés à l'écoulement de nos récoltes, mais aussi à une certaine psychologie du doute, ou à une atmosphère de méfiance.

Dans les conflits d'intérêts qui opposent notre économie fruitière et maraîchère aux acheteurs, aux importateurs, aux consommateurs, il n'est pas exclu de trouver, au cours de négociations qui sont toujours ardues et pénibles pour nos représentants, des solutions acceptables sous l'arbitrage des autorités. Et je pense que c'est de cette manière, en unissant nos efforts et en ne marchant pas en ordre dispersé, que nous arriverons le mieux à faire triompher avec le temps les intérêts vitaux de notre cellule agricole qui ne fait qu'un avec le canton tout entier.

Mais ce n'est là qu'un aspect du problème qui en comporte plusieurs autres non moins délicats. Ainsi le choix des variétés à cultiver, la transformation progressive et le rajouissement du verger, la rationalisation des cultures. Tout cela représente une œuvre de longue haleine à laquelle nous nous sommes attelés, mais qui ne peut être entreprise qu'avec une grande prudence et qu'après une minutieuse préparation.

C'est uniquement grâce à une production de qualité, marchande, bien conditionnée, bien présentée, que nous parviendrons à garder et à accroître notre clientèle. Seul un effort soutenu visant à la rationalisation des méthodes de production et de la vente peut nous conduire au succès. Il nous faut à tout prix produire mieux et si possible, car l'un n'exclut pas l'autre, à meilleur marché. Nous nous occupons actuellement de perfectionner le système de réception et de contrôle. La création de centrales de triage et d'emballage est également à l'étude. Nous devons nous préparer à soutenir non seulement la concurrence sur les marchés helvétiques, mais aussi à lutter pour accroître si possible nos débouchés à l'étranger, certaines de nos spécialités trouvant très difficilement placement dans le pays. Récentement mis sur pied, notre office de propagande, l'O.P.A.V., a déjà fait ses preuves et nous en suivons l'activité de très près, puisque celui qui vous parle a l'honneur d'être le vice-président de cette institution.

Comme nous le constaterons ensemble, il nous reste beaucoup à faire dans ce domaine-là comme dans beaucoup d'autres. Il faut savoir nous adapter aux conditions modernes de l'essor économique du Valais. Il nous faut de nouvelles méthodes, de nouvelles manières, une philosophie nouvelle. Oui, le Valais a beaucoup de chemin à faire et il le fera. Mais pas dans un bouleversement brutal et pas à l'aide de pamphlets et de pancartes. Il nous faut rendre au paysan sa dignité, sa sérénité et travailler pour créer un climat de confiance et de paix. Œuvre d'aujourd'hui et de demain. Nous voulons bâtir l'avenir sur des réalités solides et réfléchies, non sur des slogans tapageurs. Nous sommes également ennemis de l'immobilisme et de l'indifférence.

Croyez que nous faisons tout ce qui est en notre pouvoir pour accélérer le processus de réadaptation. Nous comptons aussi sur des appuis sérieux, car le destin et les traditions se forment surtout grâce à la communauté professionnelle, qui a de plus en plus le pas sur l'individu isolé. C'est là une évolution à laquelle nous ne pouvons rien changer. Il faut la suivre. Mais à ce propos j'aimerais vous mettre en garde contre le morcellement excessif de nos organisations agricoles. A des titres divers, sous l'angle technique, professionnel, commercial, voire politique, elles œuvrent dans toutes les directions, éparpillant, émiettant nos efforts et donnant parfois à ces regards qui, de l'extérieur, nous observent avidement et guettent nos défaillances pour les mettre à profit, le spectacle lamentable de la division. Là un regroupement de nos forces est absolument nécessaire, vous le savez, vous le sentez comme moi. C'est autour de nos institutions officielles, qui ont l'appui et l'oreille des pouvoirs publics, que ce regroupement doit s'opérer.

En disant cela et en songeant à toutes les fonctions adaptatives qui sont en jeu, je pense que nos hommes politiques ont tous une mission personnelle à remplir, parce que s'il est vrai et d'ailleurs presque impossible qu'un parti politique, en tant que tel, mette en œuvre un programme d'action économique, il n'est pas moins vrai que chacun de nous peut et doit s'inspirer dans sa vie sociale et professionnelle des idéaux du parti. Soyez bien persuadés que ce qu'il réalise dans ce sens, que ce soit à la tête d'une organisation économique ou d'intérêt culturel, dans une fonction publique ou à d'autres titres encore, est un enrichissement pour le parti. Chacun de nous, individuellement, doit payer de sa personne et l'influence et le crédit de notre parti grandiront en proportion directe de l'effort bien-faisant de chacun de ses adhérents.

Ennemis de tous les systèmes et des régimes qui fondent leur action sur la violence, la haine, la démesure, nous sommes conscients de la grande puissance dynamique que représente le parti radical.

Il ne faut pas craindre de marquer le pas et d'entraîner en avant nos phalanges vers les initiatives créatrices, vers le progrès, car nous savons que notre idéal vise le bien de tous.

C'est dans un développement harmonieux de l'ensemble des branches d'activité de notre pays, en assurant à chaque citoyen sa place au soleil, dans le travail, la dignité, la liberté que nous voulons voir triompher cet idéal.

Et nous n'hésitons pas à le proclamer ici, sur cette terre d'élection de l'agriculture qu'est cette belle commune de Fully, qu'une politique telle que la nôtre, axée sur la structure fondamentale de notre société chrétienne et sur l'équilibre de ses valeurs permanentes, avec la saine critique et les ferments de renouveau que notre parti a su y introduire, sert le mieux la cause paysanne.

Notre action réfléchie, intégrant l'agriculture dans une économie harmonieusement développée aura beaucoup plus de valeur qu'une série de coups de boutoirs.

Sans chanter victoire avant terme, sans faire des promesses téméraires, pour gagner facilement des sympathies, nous irons de l'avant et nous continuerons à œuvrer pour le bien commun.

Je tiens encore à vous entretenir, mais très brièvement, d'un autre problème se rattachant plus particulièrement à notre ménage interne. Le parti radical-démocratique valaisan vient de vivre et vit encore des jours difficiles. Les dernières élections ne lui ont pas été favorables, certains de ces membres ayant cru devoir soutenir des mouvements à caractère dissident. Et comme la division des forces n'a jamais été qu'une source ou une cause de faiblesse, notre parti a payé cher l'erreur commise par ces citoyens, dont les convictions politiques n'ont pu résister aux appels pressants et répétés de certaine démagogie facile.

Sera-t-il dit ou écrit que les rangs des radicaux valaisans ne sauront pas retrouver leur belle harmonie ? Sera-t-il écrit que ceux dont les ancêtres ont tout sacrifié à la conquête des libertés populaires, se divisent aujourd'hui, non pas à cause de désaccords sur des principes fondamentaux, mais sur des questions d'ordre absolument secondaire ou des divergences de vues sur les méthodes à adopter pour la défense d'intérêts d'ordre économique ?

Tout importants qu'ils puissent être, jamais ces problèmes ne devraient devenir une cause de division, surtout lorsque l'on sait qu'aucune solution favorable ne saurait leur être trouvée dans le cadre d'un parti politique.

Les meilleurs résultats doivent par contre être recherchés dans le cadre et dans l'action des organisations professionnelles où, je le répète, doivent se rencontrer, pour œuvrer et contribuer à la défense de ce qui est juste et raisonnable, tous les hommes dévoués et compétents, prêts à payer de leur personne.

Ce serait par ailleurs le moyen et le seul de présenter pour la défense des intérêts particuliers à notre canton un front unique, une identité de vues, les meilleures chances de succès. Songeons-y pendant qu'il en est temps encore : le champ est vaste, il y a place pour toutes les bonnes volontés.

Comme il est rare qu'une déconvenue vienne toute seule, notre parti a dû également enregistrer des difficultés d'ordre particulier dont les échos sont parvenus jusque dans sa propre presse.

Nous sommes un parti de grande tolérance, nous admettons la libre discussion, comme nous admettons la liberté d'exprimer toutes les opinions. Nous demandons seulement que soit toujours observée la correction et l'honnêteté. L'unité d'un parti politique, surtout minoritaire, est et doit rester pour tous les radicaux conscients une chose absolument sacrée, comme doit être sacré pour tous les responsables le devoir d'unir et non de diviser.

Quel spectacle plus affligeant pourrions-nous offrir que celui de la discorde ?

Nous savons évidemment et nous le regrettons : le parti radical valaisan n'est pas un parti qui peut distribuer postes et prébendes.

Traité en parent pauvre par le parti majoritaire, il doit se contenter de ce qu'on veut bien lui laisser, c'est-à-dire fort peu de chose.

Ce n'est donc pas par profit qu'il faut lui appartenir. Mais son action sur le plan national où elle n'a pas été entravée par les forces de la réaction a été magnifique et de continuité féconde, permettant à notre chère patrie de se développer harmonieusement et de jouer un rôle éminent sur la scène du monde.

En faut-il davantage pour être fiers de lui et fiers de servir dans ses rangs ?

En écoutant nos vaillantes sociétés de musique, en admirant leur belle tenue, nous éprouvons un sentiment de fierté légitime et sincère. Les musiciens radicaux, en faisant chanter leurs instruments, nous disent à nouveau leurs espérances et leurs joies. Dans ce beau coin de pays, en face d'un décor inoubliable, nous promettons tous ensemble de continuer à mettre

au service de la patrie et du parti notre ardeur et notre volonté.

Nous ne sommes pas moins favorisés que d'autres, nous n'avons pas moins de moyens ou de possibilités.

Nous devons aussi avoir du courage. Savoir faire face aux difficultés, sans trop se plaindre ; très souvent cela ne sert à rien. Faire confiance à ceux qui ont été choisis pour être placés aux responsabilités. Compter d'abord sur soi-même et aider les autres dans la mesure de ses moyens. Autant de conditions qui nous permettront de regarder l'avenir avec confiance.

La Fédération des fanfares villageoises du Centre, forte de son passé glorieux par le rôle qu'elle a joué au sein de notre parti, restera une des pierres angulaires du bastion contre lequel viendront se briser les théories défaitistes ou déloyales.

Le festival annuel groupera toujours des radicaux d'élite aux convictions sûres et sincères. Qu'ils soient chaudement félicités et remerciés.

C'est donc en associant étroitement la Fédération et le parti que je termine et m'écrite avec enthousiasme :

Vive la Fédération des fanfares radicales-démocratiques ! Vive le Parti radical valaisan !

Nous souhaitons que M. Giroud ait été compris.

Et la ronde des fanfares se poursuivait. Vers la fin de la journée, M. Martial Sauthier, président des Jeunesses radicales, monta à la tribune. Il se défendit de vouloir être long et exprima sa foi dans l'avenir du parti radical en déclarant que l'on peut compter sur la Jeunesse entièrement. M. Sauthier prend sa tâche au sérieux. Il faut le féliciter de son entêtement, et lui souhaiter de persévérer dans cette voie.

Il appartenait à M. Jules Luisier, ancien président du parti radical valaisan et député de Fully, de tirer la leçon d'une journée si réussie qu'un temp radieux, pas trop chaud, favorisa tout au long. M. Jules Luisier dit sa joie de voir les nouvelles générations s'atteler à leur tour à la besogne et de reprendre avec enthousiasme le flambeau de la main des anciens. Il s'attarda un instant avec philosophie sur les difficultés que rencontre un président de parti politique, puis conclut par ses vœux les meilleurs à tous les participants.

La journée mémorable dans les annales de la Fédération des fanfares radicales-démocratiques du centre prenait fin officiellement. Sur le podium un orchestre se substitua aux fanfares et dans un instant les couples gagnèrent la piste de danse.

Avant de clore, disons encore que le major de table donna connaissance d'une lettre cordiale de Me Camille Crittin, conseiller national, qu'une grippe insidieuse a retenue chez lui. Nous en extrayons les lignes que voici :

Chers musiciens ! J'ai été des vôtres depuis l'âge de mon adolescence jusqu'en 1918 où j'ai passé dans les rangs des porte-paroles du parti radical. Continuez à pratiquer un art qui encourage, élève le cœur et ennoblit l'âme.

Mais aussi, faites le serment que votre Fédération demeure indéfectiblement attachée au parti radical valaisan. Il faut qu'elle fasse corps avec lui. Une séparation et même un relâchement de leurs liens ne manqueraient pas d'être fatal à l'un et à l'autre. Le maintien de cette étroite union, que je souhaite de toutes mes forces, apportera avant longtemps la preuve que, contrairement aux prévisions par trop intéressées de ses adversaires de droite et de gauche et à l'encontre aussi des esprits chagrins ou maussades, le parti radical valaisan n'est pas, ni ne sera « à terre », mais « debout », solidement épaulé par une doctrine et des principes répondant aux aspirations du peuple suisse depuis plus d'un siècle.

Quant à moi, chers musiciens, aujourd'hui comme hier, je reste le serviteur fidèle d'une Fédération et d'un parti politique qui vous sont également chers.

Le ciel, lentement, est devenu gris avec quelques taches de bleu. Fully, décoré de guirlandes, de drapeaux et de banderoles, s'endormira très tard ; et le lendemain ce sera encore fête, mais seulement pour les musiciens et les organisateurs qui furent à la tâche, certains depuis des semaines déjà. Nous pouvons dire sans exagérer que tout fut parfaitement organisé. Merci, amis de Fully, de votre aimable invitation.

Nous avons relaté par ailleurs la présence de M. Gard, président du Conseil d'Etat. Nous devons ajouter celle de M. Spahr, président du Tribunal cantonal. De nombreux députés, des conseillers municipaux, M. le curé Bonvin, M. le chanoine Revaz et le R.P. capucin Appollinaire honoraient aussi la fête de leur présence.

Et maintenant, pour conclure, disons notre satisfaction d'une journée aussi vivante qu'aucune fausse note ne ternit.

C. B.

**HERMES**  
Votre machine de confiance !!

OFFICE MODERNE - Sion - E. Olivier-Elsig

**CERVINO**  
APÉRITIF AU VIN

se boit glacé... avec un zeste de citron

Lx 6

Plus souple —  
beaucoup  
plus souple!

Lavé avec LUX!  
.. vous le sentez  
les yeux bandés!

Avec LUX, vos mains restent douces comme du velours!

**Liqueurs**  
DIXA  
DIXA S.A. SION  
Se recommandent d'elles-mêmes

NOUS CHERCHONS pour notre bureau du chantier :

**1 secrétaire de direction**  
connaissant parfaitement la sténographie  
et la dactylographie

**1 employé de bureau**

Pour les deux postes, la préférence sera donnée aux candidats ayant déjà de la pratique et ayant des connaissances d'allemand et si possible d'italien.

Faire offres avec certificats et prétention au  
Consortium de construction du Barrage  
de la Grande-Dixence, LE CHARGEUR sur Hérémence.

PÉDAGOGIE

# Contre le drill

Tandis que l'école moderne adopte des méthodes nouvelles d'enseignement, de nombreux instituteurs et parents s'élèvent contre ce qu'on appelle : le drill d'examen.

L'espoir de chaque père de famille, de chaque maman est que son fils ou sa fille puisse suivre les classes secondaires. Cette préparation permet d'entrer ensuite dans des écoles supérieures ou de trouver plu facilement une place d'apprentissage. Mais voilà, l'enfant n'est pas toujours doué pour entrer à l'école secondaire. Il est faible en calcul, en orthographe ou a quelque peu de retard sur ses camarades. Qu'importe ! on veut à tout prix qu'il réussisse son examen d'admission, et c'est à l'instituteur de le préparer. Le pauvre petit est soumis à un travail intellectuel intense, il est drillé dans toutes les formes. Souvent l'insuccès est la conséquence d'un effort dépassant les capacités de l'intelligence.

Les parents, alors, n'ont plus qu'à se consoler.

Mais voilà, le drill d'examen gagne toute la classe et afin d'avoir un « bon renom » les instituteurs, dans certaines écoles, sont obligés de pratiquer ce bourrage deux à trois mois avant les examens. On les jugera selon le nombre d'élèves qu'ils auront fait entrer au programme ou à l'école secondaire. On conçoit les répercussions de telles méthodes d'enseignement, contraires aux leçons d'un Rousseau ou d'un Pestalozzi.

Cette pratique tend aussi à une surestimation des écoles moyennes et au rabaissement de l'enseignement primaire. C'est très dangereux pour l'esprit public, car on risque de ne considérer que les hommes qui ont suivi des classes supérieures. Un brillant élève à l'école primaire vaut un élève moyen à l'école secondaire. Pourquoi ne pas admettre cette première vérité et ne pas considérer les certificats, les résultats obtenus ?

L'école secondaire exerce son prestige et parfois aussi son mirage. Ne l'oublions pas.

Il y aurait un moyen d'éviter ce drill qui souvent oriente faussement les enfants. Que



Mode d'été parisienne

A gauche, une robe de Kazazian, bleu-bleuet et blanche, qui invite à la danse. A droite : Korrigan Lesur présente ces tenues de plage et de campagne, chandail et pull en laine fine.

les exigences de certains examens d'admission ne soient pas insensée. Il était admis autrefois que les examinateurs posent des « colles » aux candidats. Il y en a de célèbres. Mais ce système n'est pas tolérable chez nous et les experts qui sont chargés de juger la préparation intellectuelle de nos jeunes prennent leur tâche à cœur. D'ailleurs, l'examen n'est pas le principal, et c'est tout le long de leurs études que les jeunes gens doivent être suivis.

Nous nous élevons contre le drill d'examen parce qu'il nous donne une fausse image de la valeur de l'homme. Celui-ci doit être éduqué et instruit en lui montrant les responsabilités qu'il assumera dans la vie. Cette préparation est indispensable. L'enfant lui-même comprend pourquoi il faut que son intelligence se développe, que le savoir sera acquis par un travail persévérant et continu.

Mais, de grâce, ne poussons pas à l'extrême. A chacun ses talents et sa place dans le monde.

## Excursion de la Sté des Anciennes Elèves de l'Ecole Ménagère de Châteaufort

Le Comité a prévu pour les 6 et 7 juin prochain une grande excursion en Italie et au Tessin. Voici l'itinéraire : Valais - Simplon - Domodossola - Lac d'Orta-Milan-Côme-Chiasso-Lugano-Mte Ceneri-Bellinzona-Locarno - Madona del Sasso - Ascona-Domodossola-Simplon.

Le coût approximatif de la course sera d'une quarantaine de francs.

Les dames et les Demoiselles qui veulent participer à cette course voudront bien s'inscrire chez mademoiselle Madeleine Girond, gérante, Charrazt jusqu'à lundi prochain le 24 crt.

Venez nombreuses à une excursion où vous trouverez beaucoup de plaisir.

Le Comité

# SION

## Le livre et le vin dans le cadre d'une exposition d'art ancien

Après avoir eu le privilège d'abriter plusieurs expositions de trésors d'art, la Maison de la Diète à Sion ouvre ses portes, dès jeudi 20 mai, sur une nouvelle exposition. Réservée aux livres traitant du vin, elle ne montrera pas seulement des incunables dont la rareté et la beauté sont incontestables, de même que leur origine, mais des objets d'art réunis pour mieux créer le climat artistique dans lequel se plongeront des milliers de visiteurs suisses et étrangers, après les membres de la Société suisse des Bibliophiles qui tiendront leur assemblée annuelle à Sion les 22 et 23 mai 1954. Nous devons cette exposition à M. le Dr Alfred Comtesse et à M. Léopold Rey. Deux exemplaires à figures de la « Genèse » voisineront avec les classiques de la littérature gréco-romaine, les « Géorgiques » de Virgile, les « Odes Anacréontiques », etc. La Renaissance a laissé de beaux ouvrages ; puis, de Rabelais, les savoureuses et immortelles satires qui seront vues à côté des éditions rarissimes de France, d'Italie, d'Allemagne, de Belgique, de Suisse, de Hollande, d'Angleterre, d'Espagne, du Portugal, voire d'outre-Atlantique. De l'époque contemporaine, la multiplicité des beaux ouvrages illustrés est telle qu'il a fallu en sélectionner des œuvres originales de Dunoyer de Songonzac, Maillol, Derain, Dufy, Vlamink, Utrillo, etc.

L'importance de cette exposition ne peut pas échapper aux initiés, mais elle reste ouverte durant plusieurs mois pour satisfaire la curiosité d'amateurs d'art dans le domaine du livre, de la sculpture, de la peinture, de l'orfèvrerie et des trésors rassemblés à Sion, choisis dans des collections privées, qu'il ne serait donc pas possible d'admirer hors du cadre qu'on leur donne.

C'est une aubaine pour tous que de pouvoir entrer à la Maison de la Diète à Sion où toutes les œuvres les plus rares, les plus belles, les plus extraordinaires ayant paru à travers les siècles, traitant de la vigne et du vin, pourront être vues dans toute l'originalité de leur présentation.

● La richesse. — Devant Clara Viebig, qui est morte plus que nonagénaire, on parlait de la richesse.

— Il est bon d'être riche, mais à une condition, fit observer la romancière allemande : « Ne pas l'avoir payé trop cher ! »

Qualité et Prix = **MIGROS** = Qualité et Prix

Une offre extraordinairement avantageuse

# FROMMAGE

à la meule

Gruyère  
Emmental  
Tilsit  
Appenzell

1er choix,  
100 g.

# 55

Pendant la période des asperges, goûtez notre

**Mayonnaise**

en verre 140 g. —.75  
100 g. —.53,5  
en tube 100 g. —.75

**Excellente saucisse fribourgeoise** ½ kg. 2.40  
(mi-porc, mi-bœuf)

Coopérative **MIGROS** Coopérative

### Meublez-vous à bon compte

Mobilier complet neuf comprenant : Chambre à coucher complète avec literie à ressort, garantie 10 ans ; un studio comprenant divan-couch avec coffre à literie, guéridon rond, 2 fauteuils, tissus au choix ; table de cuisine 70 x 110 cm., dessus lino, et 4 tabourets, pour le prix de 1950 francs. Vous pourrez avoir également tous les meubles dont vous avez besoin en neufs et occasions à des prix relativement bas.

ACHAT — VENTES — ECHANGES

**CARLO BUSSIER - MEUBLES**  
PRÉ DE FOIRE Martigny-Bourg

### Land-Rover

A VENDRE une LAND-ROVER 1952, parfait état de marche et d'entretien.

**GARAGE LUGON**  
ARDON  
Tél. (027) 4 12 50

### Vache

à vendre, race d'Hérens, forte laitière, prête à véler, 4e veau.

Tél. (026) 6 24 19

### La boucherie Cotture

à FULLY, vous offre un BEAU CHOIX DE VIANDES : porc, veau et bœuf... et de la viande de vache grasse de première qualité.

Rôti fr. 4.60  
Ragoût fr. 4.20  
Bouilli fr. 3.60



SAUCISSE ménage cuite extra, fr. 3.50 le kg.

Expéditions promptes et soignées  
Tél. 6 31 89



LA BELLE CONFECTION  
AVENUE DE LA GARE

Confiez vos annonces à Publicitas

**TOMBOLAS** : organisation complète, billets à prix réduits ; roue de fortune. — **LOCATION DE VAISSELLE** pour banquets et festivals ; papier nappes. — **Location de drapeaux**. — **Location de fourneaux à raclette**. — **Location de tentes et matelas pneumatiques**.

**A la Bonne Ménagère**  
SION

Plus de 30 ans d'expérience

**E. CONSTANTIN & Fils** — Rue de Lausanne 21  
Demandez-nous une offre

## Craignant de mourir avant sa femme, il l'a tuée puis s'est donné la mort...

Après avoir injecté à sa femme une dose mortelle de poison, Charles Demangeat, le vieux vétérinaire de Witry-les-Reims, a rempli à nouveau sa seringue et, très calme, d'un geste professionnel mille fois répété, s'est enfoncé à son tour l'aiguille dans le bras. Le matin, la servante n'a trouvé que deux cadavres.

Charles Demangeat avait laissé, par écrit, l'explication de ce double drame :

« J'ai 74 ans. Bientôt je ne verrai plus. Ma femme, paralysée depuis cinq ans, n'a plus sa raison. Elle est redevenue un petit enfant. D'un jour à l'autre, mon diabète peut m'emporter. Si je disparaissais, que deviendra-t-elle ? Qui aura le courage de la soigner, la supporter, de l'aimer ? Personne, hélas ! C'est pourquoi je viens de la tuer et, cette lettre terminée, je me donnerai la mort à ses côtés.

« Nous avons vécu heureux toute notre vie, l'un près de l'autre. Nous mourrons ensemble pour ne pas souffrir. »

Les Demangeat semblent être marqués par le destin. Le père et le fils du vétérinaire s'étaient déjà volontairement donné la mort.

Le père, gendarme à Brimont, veuf à 80 ans, n'avait pas eu le courage de survivre à sa femme. On le retrouva un matin pendu dans une grange.

La veille il s'était confié à ses voisins :  
— Ma vie n'a plus de sens. Mon fils a réussi, l'est vétérinaire, c'est ma satisfaction de l'avoir

fait instruire. Mais moi je suis seul. Ma compagne est morte. Je suis sans utilité.

Charles Demangeat qui, à 23 ans, avait été le plus jeune vétérinaire de France, avait dans la région de Reims une exceptionnelle réputation. Les métyers le réclamaient à plus de quarante kilomètres à la ronde. Pour répondre à son succès, il avait pris pour adjoint son fils unique, Marcel. Toute la famille occupait un coquet pavillon à Witry-les-Reims.

Marcel, marié, avait deux enfants, Jacques et Jean-Paul. Les Demangeat paraissaient comblés quand, en 1939, Marcel perdit la vue. C'était dans les semaines précédant la guerre. Marcel, un soir, demanda à s'asseoir dans le jardin. Il conseilla aux siens d'aller se coucher. Il faisait nuit quand une détonation réveilla la maison. Marcel, d'un coup de revolver, s'était tué.

Charles Demangeat eut, dès lors, pour ses deux petits-fils, une affection redoublée. Seul, il continua son travail, courant la campagne le jour et la nuit pour satisfaire tous ceux qui lui avaient accordé leur confiance. Il y a cinq ans, sa femme, sa « bonne vieille Elise », paralysée, s'abandonna à son mal et perdit la raison. Charles Demangeat ralentit ses activités pour se consacrer à elle. Volontairement, en s'excusant, il abandonnait, semaine après semaine, sa clientèle. L'an dernier, à cette même époque, le ministre de la Santé publique le faisait chevalier de la Légion d'honneur pour un demi-siècle d'activité professionnelle.

Mais Charles Demangeat était désormais un homme désespéré.  
Le 1er mai dernier, il abandonna ses dernières

fonctions, celles d'inspecteur-vétérinaire aux abattoirs. Sa décision était déjà prise. Usé par l'âge, n'y voyant plus, craignant que sa « bonne vieille Elise » lui survive et termine ses jours dans un hospice, il choisit la mort pour elle et pour lui.

## Les Spectacles

### Cinéma ETOILE, Martigny

Deux grands films à l'Etoile.

Ce soir et dimanche 23 à 17 h. :

« LES CINQ TOMBEAUX DU CAIRE ». C'est la réédition d'un des plus grands films d'espionnage de la dernière guerre... si palpitant qu'il vous coupe le souffle, avec l'éminent acteur Eric von Stroheim.

Dès jeudi : « LES AMANTS DE MINUIT ».

Encore un tout grand film français d'amour de Roger Richebé, avec Jean Marais et Dany Robin, le merveilleux et nouveau couple de l'écran.

### Cinéma REX, Saxon

Jeudi 20 : « LES CINQ TOMBEAUX DU CAIRE » (voir communiqué sous Etoile).

Dès vendredi : « LES ENFANTS DE PERSONNE ».

Enfin le chef-d'œuvre du cinéma italien tant attendu. C'est le grand film de l'année avec le couple magnifique : Amedeo Nazzari et Yvonne Sanson.

Attention ! Profitez des premières séances.

### Cette semaine... au Cinéma CORSO

Après la fameuse « Môme Vert-de-Gris »... le CORSO a le privilège de présenter « CET HOMME EST DANGEREUX ». Parmi tous les livres de Peter Cheyney, « Cet homme est dangereux » est, sans conteste, celui qui a franchi avec le plus d'allégresse toutes les frontières et a connu le tirage le plus sensationnel.

Eddie Constantine reprend ce personnage de Lemmy Caution qui lui va très bien. De jolies filles et des mauvais garçons participent à ses aventures.  
Horaire : Ce soir mercredi : première.

## MARTIGNY

### JOUTES SCOLAIRES

Les élèves de 13, 14 et 15 ans du collège Ste-Marie et des écoles communales de Martigny-Bourg et Ville, se rencontreront samedi 22 mai prochain à 13 h. 30 à la salle de gymnastique de Martigny-Ville pour participer aux joutes scolaires.

Les épreuves imposées cette année seront les suivantes : course d'endurance, course de vitesse, saut en longueur, sauts de cheval, jet de boulet, grimper de corde ou de perche.

Bonne chance à tous.

### C. S. F. A.

Samedi 22 et dimanche 23 mai, course à ski à la cabane du Trient-Aiguilles du Tour.

Réunion des participantes vendredi, à 20 h. 30, au Cendrilla.

### CONFERENCE ALAIN BOMBARD

Le nombre de places étant limité à l'Hôtel de Ville, nous recommandons au public de réserver au plus tôt les places à la librairie Gaillard.

### TIR EN CAMPAGNE 1954

Le tir en campagne pour les localités de Martigny-Combe, Martigny-Ville, Bovernier et Trient aura lieu au stand de Martigny le dimanche 23 mai, de 8 à 12 h.

Nous comptons sur une forte participation des tireurs de Martigny et leur donnons à tous rendez-vous à dimanche matin.  
Le Comité.

# Pour toutes les préparations culinaires!



**frit** rend chaque repas meilleur, plus appétissant, plus digestible!

frit est quelque chose de tout nouveau! frit cueille tous les lauriers! Elle les mérite d'ailleurs, car frit ne connaît point de rivales! Judicieusement composée, cette graisse végétale, absolument pure, est d'une qualité exceptionnelle et offre des possibilités culinaires infinies. Avec frit, plus besoin d'autres graisses! Faut-il donc s'étonner que la ménagère éprise de nouveautés et soucieuse du bien-être des siens lui porte un tel enthousiasme? C'est tout naturel, car frit répond vraiment aux exigences modernes.

Un produit ASTRA

### frit pour rôtir et cuire à l'étouffée

Tout devient plus fin, plus léger, grâce à sa composition spéciale ne comprenant que des graisses végétales pures.

### frit pour cuire et relever les aliments

Un délice pour le palais! Car frit est merveilleusement fraîche et d'un goût absolument neutre. Les éloges ne manqueront pas!

### frit pour étuver

L'arôme naturel des aliments les plus fins est incomparablement mis en valeur! A fait ses preuves dans l'alimentation moderne et diététique!

« Votre ligne personnelle votre bien-être! C'est pourquoi, la femme moderne apprécie tant frit! »

frit est merveilleusement malléable, donc facile à doser!

Moderne! Absolument pure, d'origine végétale, frit est facilement digestible grâce à son point de fusion d'environ 25° seulement! Admise par la Société suisse pour la santé du peuple.



unique pour toutes les préparations culinaires!

### frit pour cuire au four

Voulez-vous un gâteau alléchant et croustillant? Avec frit rien de plus simple, car frit est malléable et facile à battre en mousse.

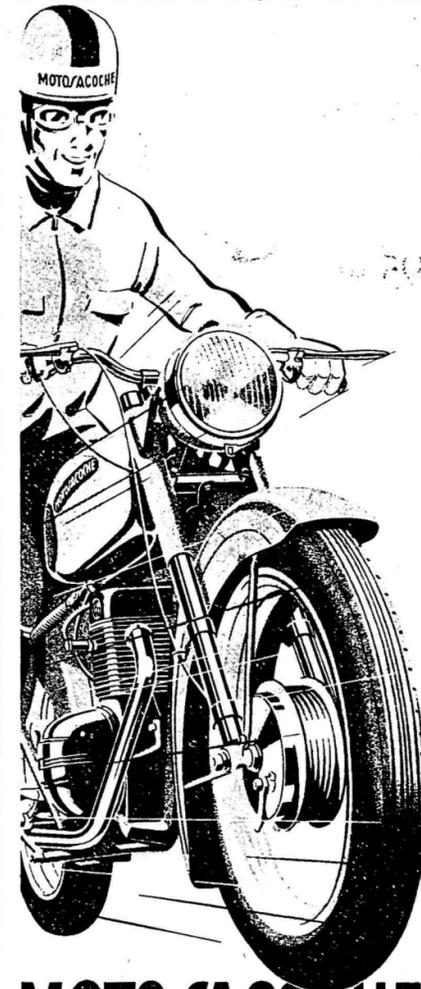
### frit pour fritures

C'est le produit idéal! Ne gèle pas, ne mousse point, est extraordinairement profitable! Aucun arrière-goût de graisse, jamais de lourdeurs d'estomac!

### frit pour entremets

frit rend vos galettes délicieuses et vos bâtons au fromage croustillants. Les plus fins gourmets en seront ravis!

Voici le retour de  
**MOTOSACOCHÉ**



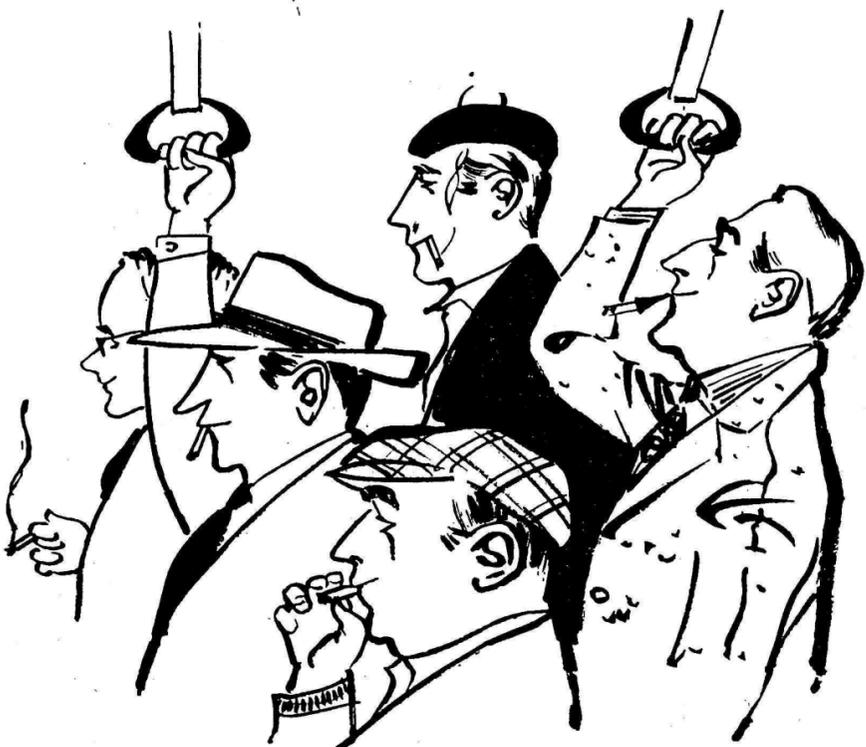
**MOTOSACOCHÉ**

2 cylindres  
250 cm<sup>3</sup>  
4 temps  
Puissance 14 HP  
Arbre à cames en tête  
Boîte à 4 vitesses

**MOTOSACOCHÉ S.A. GENEVE**

Agents et service : BEX : E. Brunel. — BRAMOIS : A. Frasc. — MARTIGNY : M. Rossel. — SEMBRANCHER : L. Magnin. — SIERRE : A. Brunetti.

N'oubliez pas que chacune de nos annonces peut vous rendre service



Chacun fume à sa manière -

mais tous fument

*Stella Filtra*



95 cts

... également en long format

Et pourquoi donc Stella Filtra?

Chacun fonde ses préférences sur des raisons personnelles. Celui-ci lui trouve du caractère; celui-là apprécie sa douceur; un autre encore est séduit par son arôme. Tous ont raison, car STELLA FILTRA réunit toutes ces qualités dans son harmonieux mélange. Le bout FILTRA rend la fumée plus agréable tout en laissant subsister la finesse de l'arôme.

*Stella Filtra* offre à chacun ce qu'il attend de sa cigarette

C'EST UNE CIGARETTE LAURENS

## LE CONSORTIUM du BARRAGE de ZEUZIER

Maçons, charpentiers, mineurs, mécaniciens, manoeuvres sont demandés pour les travaux de construction du Barrage de Zeuzier.

S'adresser par écrit au CONSORTIUM DU BARRAGE DE ZEUZIER, AYENT.

A VENDRE

## JEEP TRUCK

11 CV, modèle 1951, 4 roues motrices. Charge utile: 1000 kg.

M. Barraud, Maupas 20, Lausanne

Tél. 24 32 45 de 12 h. 30 à 14 h. et de 19 à 22 h.

## Tout pour la 1<sup>re</sup> Communion

AUX GRANDS MAGASINS

*Al'Innovation* S.A.

Succ. de Ducrey Frères Tél. 61855

Siège social MARTIGNY

### Pour les communiantes:

Robes en organdi, combinaisons, voiles, diadèmes, couronnes, gants, bas, chaussures, aumônières.

### Pour les communiant:

Complets garçons, en serge et chevron marine, flanelle grise, brassards, pochettes, chemises, cravates, chaussures, socquettes.

75 rayons à votre service



ALIX ANDRÉ

Lauréat de l'Académie française

## L'Ennemie

ROMAN



### L'ENNEMIE

1

L'allée qui montait vers la maison était sombre. Une invraisemblable voûte de feuillage interceptait tout rayon lumineux. Et, à droite et à gauche, les arbres centenaires qui portaient ce feuillage alignaient leurs troncs énormes, reliés les uns aux autres par une épaisse haie de buis.

La grande fille aux cheveux flamboyants, aux yeux bruns, s'arrêta pour regarder avec ironie autour d'elle.

— Ceci est imposant, Elsa, murmura-t-elle d'une voix à laquelle un léger accent étranger donnait une sorte de charme. Pas très gai, semble-t-il, mais...

Elle s'interrompit. Dans un geste qu'elle venait de faire pour désigner la longue allée, son regard avait rencontré le visage bouleversé de sa compagne.

— Oh !... émue ? interrogea-t-elle sans trop changer de ton.

— Oui. Je pense que tu dois l'être aussi.

La femme d'une cinquantaine d'années qui venait de parler s'était, à son tour, immobilisée. Toute sa personne témoignait, en effet, d'un trouble profond.

— Vingt ans, reprit-elle après un bref silence, vingt ans que j'ai fait en sens inverse ce même chemin, Deirdre... avec tes parents.

Deirdre Morgan mordit ses belles lèvres rouges, sans doute pour refouler sa propre émotion. D'un geste spontané, elle tendit la main.

— Et pour moi, Mamie, pour ne pas m'abandonner, vous n'êtes, depuis jamais revenue !

En guise de réponse, celle qu'affectueusement la jeune fille venait d'appeler «Mamie» enveloppa Deirdre d'un regard de tendresse.

Elle était laide avec des traits anguleux, un front trop large, une peau brune mal accordée aux cheveux gris de fer. Mais la douceur et la vivacité intelligente de ses yeux

bleus rachetaient et faisaient oublier ce que son visage avait d'ingrat. De petite taille, elle offrait bien que vêtue élégamment, l'aspect neutre d'une gouvernante d'âge respectable. Et si cette impression, causée sur des étrangers par Elsa Gauthier, avait, en somme, quelque rapport avec la réalité il n'aurait point fallu l'exprimer devant Deirdre sous peine d'encourir une sévère réprobation.

Car cette gouvernante représentait «tout» pour la jeune fille : tout, c'est-à-dire le passé, le présent et l'avenir; la tendresse, la famille, le bonheur. Et cela depuis le jour où, à quelques heures d'intervalle, Elsa avait tendu ses mains vers l'enfant qui venait au monde, et fermé les yeux de sa jeune mère.

Avec Stephen Morgan, le père de Deirdre, pour lequel celle-ci avait toujours éprouvé une véritable adoration, professé le culte le plus absolu, nourri l'admiration la plus profonde, Elsa Gauthier se partageait le cœur de la jeune fille. Et lorsque la mort du grand industriel, survenue un an auparavant, avait profondément, irrémédiablement blessé ce cœur, il ne s'était trouvé qu'un seul être capable de rattacher Deirdre à la vie : Elsa; Elsa, avec sa douce autorité, son amour, son dévouement.

Les deux femmes s'étaient remises à marcher. L'allée obscure et majestueuse comme une nef de cathédrale était longue. Tout au bout, lointain encore, on apercevait un trou de lumière. Et, dans cette clarté, sensible surtout par le contraste, se dressait la masse grise d'une maison : le Prieuré.

Elsa n'avancait pas tout à fait sur le même plan que Deirdre et, à la dérobée, elle regardait sa compagne. Il était souvent difficile de découvrir les sentiments de la jeune fille d'après son attitude et l'expression de ses traits. Cependant, ceux-ci lui étaient assez connus pour qu'elle en remarquât la soudaine dureté.

### L'ENNEMIE

2

Deirdre allait sans hâte. L'ombre dense et fraîche exaltait encore sa beauté, cette beauté faite de force et de santé, d'harmonie, cette beauté saine et éclatante de fille du nouveau monde.

Grande, mince, le corps harmonieusement développé par la pratique des sports, Deirdre Morgan offrait aux regards le type le plus parfait de la jeune Américaine dont de fréquents séjours en Europe ont affiné, discipliné, formé la personne et le goût. Cependant, cette impression de «New-Yorkaise» très «parisienne» qu'on ressentait à la voir était parfaitement fautive. Deirdre Morgan touchait le sol de France pour la première fois. L'élégance, le charme de son aspect, tenaient uniquement à deux causes : ses origines maternelles, d'abord, ensuite l'influence exercée sur elle par Elsa Gauthier.

La vieille amie fidèle, celle qui avait assez aimé Christine Chavanes pour la suivre lorsqu'elle était devenue Mme Morgan, ne pouvait s'empêcher d'éprouver, en cet instant, un sentiment d'orgueil. Elle était bien belle, cette Deirdre au visage lumineux, aux cheveux roux... Bien belle, certes, mais aussi entière, volontaire, et farouchement indépendante. La vraie fille de Stephen Morgan, dont la volonté ou le caprice avaient parfois, à New-York, ébranlé la bourse, et semé la panique. Et ce fond éclatant de dollars, sur lequel la jeune fille évoluait, n'était point fait, Elsa le craignait, pour lui concilier les sympathies de ceux vers lesquels elle allait. Bien que... Qui pouvait savoir ?

Comme si des pensées à peu près semblables eussent visité. Deirdre, celle-ci s'arrêta de nouveau brusquement.

— Mamie, pourquoi venons-nous ici ?

Les mots résonnèrent bizarrement sous la voûte épaisse, suivis du rire un peu forcé d'Elsa.

— Pourquoi, en effet, avoir parcouru tout ce chemin à pied, ma chérie ? Il eût été si simple de ne point abandonner l'auto au village.

— Ce n'est pas ce que je veux dire, Elsa, vous le savez bien. Je me demande s'il vaut la peine de poursuivre, d'atteindre le bout de cette allée.

— Nous avons fait des milliers de kilomètres pour «atteindre le bout de cette allée».

— Oui, je sais.

— Et il y a, «au bout de cette allée», ta grand-mère, tes sœurs.

— Mes demi-sœurs, Mamie, rectifia Deirdre.

Puis, lentement : — Ce ne sont, point des Morgan. Elles n'ont jamais désiré me voir, et détestaient mon père.

Les sourcils d'Elsa Gauthier se froncèrent. De cette manière un peu sèche dont elle usait rarement, mais qui imposait à la jeune fille elle-même, elle dit :

— Il est impossible qu'elles le détestent, elles l'ont à peine connu. Ne revenons pas là-dessus, Deirdre. Je t'ai appris tout ce que je savais, tout ce qui est la vérité sur les relations de ton père avec ta famille maternelle. Elles furent sans chaleur, mais jamais inamicales.

« Certes, Mme de Rollan en voulut toujours à Stephen Morgan d'avoir épousé et emmené au loin sa fille unique. Mais un but, des affections lui restaient, puisque ta mère, jeune veuve, possédait déjà trois petites filles qu'elle laissait en France, sous sa garde, en attendant de revenir les chercher.

« Ce moment ne vint jamais, hélas ! Un an après son arrivée en Amérique, tu naquis et... ta mère mourut. Ainsi parut se briser le lien qui t'unissait à ta famille de France, mais...

— Ainsi se brisa-t-il vraiment. Mamie, rectifia Deirdre. En dix-neuf ans, jamais Mme de Rollan n'a manifesté le désir de connaître sa petite-fille, et pas davantage celui de la remettre en présence de ses sœurs.

# SIERRE

## Inauguration d'un nouveau foyer du Département social romand

Vendredi dernier, en présence de nombreuses autorités, invités et amis, le Département social romand, par son président M. Besson et son très actif et dynamique directeur M. Dupraz, avait convié la presse à assister à l'inauguration du nouveau foyer de Sierre.

Pour des raisons d'urbanisme, le D.S.R. avait dû transporter de l'endroit situé près du buffet de la gare son ancienne baraque en bois que l'on appelait communément le « Foyer du travailleur ». Devant cette situation, le D.S.R., dans l'intérêt de tous ceux faisant partie de la classe laborieuse, entendait ne pas priver Sierre de ce foyer.

On sait depuis de nombreuses années, pour l'avoir apprécié soit comme militaire, soit à d'autres titres, les éminents services rendus sur le plan social par l'œuvre du D.S.R. Aussi, avec plaisir, la presse avait-elle répondu à l'invitation de la Direction pour visiter la nouvelle bâtisse sise sur la place de la Gare, dans un cadre de verdure avec le splendide panorama des grandes montagnes qui se détachent au fond de la vallée.

C'est M. l'architecte Willy Eigenheer, esprit moderne et aux conceptions hardies, qui avait eu la délicate mission de préparer de nombreux plans et de les adapter à l'exiguité du terrain mis à disposition. Il a su en tirer un parti remarquable. Saluons comme il convient cette réalisation qui s'inscrit heureusement dans le cadre de toutes celles qu'il a jusqu'ici menées à bien.

Tandis qu'au niveau de la place de la Gare une vaste salle spacieuse, agencée d'une façon impeccable, rehaussée par de très belles boiseries se détachant de la plus agréable manière sur un ton de couleur gaie, un comptoir très vaste permet à chacun d'aller se servir selon les méthodes adoptées dans tous les nouveaux foyers modernes du Département social romand. Pour faciliter le service, en effet, chacun prend son plateau et il lui est remis immédiatement les divers mets composant son repas. Cette manière rapide permet d'éviter l'encombrement et facilite la bonne marche du foyer où M. et Mme Tinguely, les charmants et accueillants gérants, vont continuer à se faire apprécier tant par leur courtoisie que par leur servabilité.

A l'étage situé sous la place de la gare, une salle de loisirs et une cuisine avec toutes les perfections que pourrait rêver un cordon bleu constituent un ensemble harmonieux. L'architecte a su tirer un maximum avec la place dévolue et chacun se plut à la féliciter vivement. Il le méritait bien.

Ce fut ensuite la partie officielle agrémentée d'un excellent repas servi par les soins du D.S.R. Tandis que M. Besson, président, apportait ses vœux et un message empreint de la plus grande cordialité, M. le directeur Dupraz faisait sur le mode d'humour à froid la genèse et l'histoire du D.S.R. et de son évolution à Sierre. Il rappela diverses difficultés rencontrées, mais confirma qu'avec la foi on arrive à réaliser ses buts. Le but du D.S.R. est de servir sans cesse la cause de la classe laborieuse, et cela en lui permettant, dans une ambiance créée par un foyer, de mettre à sa disposition des repas à prix modiques, l'alcool étant naturellement exclu de ces foyers. Il remercia la commune de Sierre, en particulier son président ; il dit son plaisir pour un pays aussi beau que le Valais où, en définitive, même avec quelques heurts, tout se termine dans la cordialité et la compréhension. Très applaudi, le directeur Dupraz rend hommage à l'architecte et aux gérants.

M. le président Elie Zwissig se dit heureux que la Ville puisse disposer d'un foyer du D.S.R., le-

quel, sur le plan social, rend de très appréciables services. Il profite de l'occasion fournie pour espérer que dans ce même cadre social la Ville pourra peut-être mettre sur pied, pour les bourses modestes, de nouvelles maisons locatives avec loyers à prix modiques. Il lance à ce sujet un appel car, dit-il, il reste beaucoup à réaliser. Avec la confiance, avec un peu d'amour pour son prochain, en unissant certains efforts, on arrivera à d'aussi heureux résultats que le D.S.R. qui était, lui aussi, parti sur des bases très modestes et, à l'époque, avec des idées que l'on qualifiait d'utopiques.

Message empreint d'humour et de paternelle amitié que celui du toujours si sympathique préfet de Sierre, M. le Dr de Werra. A son tour, il rend hommage au D.S.R. pour l'intérêt qu'il professe à l'égard de la classe ouvrière et travailleuse. M. Niquille, de la direction des C.F.F., associe son administration à l'hommage rendu au D.S.R. et à ses dirigeants, et il affirme que le D.S.R. pourra toujours compter sur l'appui de ces derniers pour réaliser des œuvres sociales du genre de celle de Sierre.

Un terme est ainsi mis à la partie officielle et chacun devisant, il est tard quand les portes du foyer du D.S.R. se ferment sur les derniers invités.

L'inauguration du foyer du D.S.R. vient de consacrer une nouvelle et brillante étape. Puissent les dirigeants du D.S.R. et en particulier M. Dupraz être remerciés de leur bienfaisante activité.

Parmi les invités entourant M. Besson, président du D.S.R., et M. Dupraz, directeur, nous avons reconnu M. le préfet de Werra, M. le président de Sierre Elie Zwissig, M. Fritz Jegerlehner et M. Albert Bollat, conseiller ; M. Lucien Lathion, chef de gare ; M. Biel, président de la Croix-Blanche ; M. le pasteur Rosselet, M. Roulet, ancien chef du personnel du premier arrondissement ; M. Niquille, inspecteur de district ; M. Capponi, ingénieur ; M. Sautter, ancien directeur du D.S.R. ; M. Willy Eigenheer, tous les entrepreneurs et artisans ayant travaillé à l'édification de cette belle réalisation. Ces derniers ont aussi trouvé l'expression de la reconnaissance unanime de tous pour avoir œuvré si magistralement.

# MONTHÉY

## Au Conseil communal

Séance du 13 mai

Sur proposition de la commission des constructions, le Conseil autorise M. Joseph Gischi de construire une maison familiale au lieu dit « Haut-lavy ». Il décide ensuite de demander au Conseil d'Etat d'approuver une légère modification au plan d'extension de la ville, dans le sens d'un agrandissement de la zone des villas au détriment de la zone agricole, dans le quartier du « Nant de Choëx ».

C'est ensuite la commission du feu qui propose la nomination du sergent Ottinger Gaston au grade de lieutenant. Ce choix est accepté par le Conseil.

La même commission aborde alors le problème soulevé par la construction de nouveaux locaux destinés à abriter le matériel du corps des sapeurs-pompiers. Actuellement, ce matériel est entreposé au rez-de-chaussée d'une ancienne maison forte appelée « l'Arsenal », qui se trouve être en réalité le dépôt dans lequel le grand Stockalper de Brigue emmagasinait le sel qu'il recevait de la Savoie par Saint-Gingolph. Or, les murs de ce bâtiment sont tellement imprégnés de sel qu'ils détériorent rapidement les étoffes et les métaux. D'autre part, l'exiguité des lieux ne permet pas d'entretenir l'ordre indispensable.

Le Conseil reconnaît que la situation ainsi créée doit être modifiée pour des raisons de sécurité, et une commission spéciale est mise sur pied pour l'étude d'un bâtiment dont le rez-de-chaussée serait utilisé comme dépôt du matériel incendie et les étages aménagés en appartements.

Le Conseil est prié de ratifier un contrat signé avec le service de la protection antiaérienne pour la destruction du bâtiment ancien de Lavallaz. Cette vétuste demeure servira de cobaye aux cours et écoles de recrues P.A. lors d'exercices.

Sur proposition du tribunal de police, le Conseil nomme agents de police les aspirants Wolfer Franz et Donnet-Descartes Joseph.

Il décide enfin d'allouer une subvention à l'Association romande pour la réadaptation des invalides et diminués physiquement.

Pour terminer, mentionnons une interpellation relative aux places de jeux pour les enfants. Il devient nécessaire d'aménager des emplacements de quartier pour les enfants, afin d'éviter qu'ils ne jouent sur la chaussée. Le Conseil accueille avec intérêt cette proposition et il est décidé d'y donner suite aussi rapidement que possible.

● A la mémoire ! — Fréhel — qui l'eût cru — avait lu Vauvenargues. Sur son exemplaire, on voit en marge beaucoup de notes manuscrites. Par exemple, à côté de cette pensée : « On ne pardonne pas, on oublie », Fréhel a écrit :

« Quand on n'a pas de mémoire, oui, mais moi j'en ai. »



Construction de la première autostrade suisse

Il s'agit de la route qui quitte Lucerne en direction sud et qui, après la décision de la landsgemeinde de Nidwald, continuera à travers ce canton.

Notre photo : Le tracé de la première autostrade suisse se dessine entre Kriens et Horw.

†

Madame Marguerite DARBELLAY-BERGUERAND, à Vollèges ;  
Madame veuve Joséphine DARBELLAY-ALBERTONE, à Martigny-Bourg ;  
Monsieur et Madame Francis DARBELLAY et leurs enfants, à Martigny-Bourg ;  
Monsieur André DARBELLAY, à Martigny-Bourg ;  
Monsieur et Madame Oscar BERGUERAND, à Vollèges ;  
Monsieur et Madame André BERGUERAND et leurs enfants, à Vollèges ;  
Monsieur et Madame François FELLAY, à Martigny-Bourg ;  
Monsieur et Madame Otto DARBELLAY et leurs enfants, à Martigny-Bourg ;  
Monsieur et Madame Jean FELLAY, à Martigny-Bourg ;  
Monsieur et Madame Antoine FELLAY et leurs enfants, à Martigny-Ville ;

Madame veuve Mariane TERRETTAZ, à Vollèges ;  
ainsi que les familles parentes et alliées DARBELLAY, ABBET, FELLAY, KUNTZ, KNUPHER, ALBERTONE, CHATRON, à Martigny-Bourg, Sion et Thonon ; BERGUERAND, TERRETTAZ, TARAMARCAZ, MURISIER,  
ont la profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur

## Georges DARBELLAY-BERGUERAND

leur cher époux, fils, frère, beau-fils, beau-frère, oncle et parent, décédé accidentellement à Martigny-Bourg, à l'âge de 27 ans, muni des sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Martigny le vendredi 21 mai 1954 à 10 heures.

Domicile mortuaire : avenue du Bourg, maison Polli.

†

Monsieur Edouard RUDAZ, à Vex ;  
Monsieur et Madame Gérald RUDAZ et leurs enfants, à Sion ;

Madame et Monsieur Ignace ROH-RUDAZ et leurs enfants, à Saint-Maurice ;

Monsieur et Madame René RUDAZ et leurs enfants, à Vex ;

Monsieur Michel RUDAZ et sa fiancée, à Vex et à Sion ;

Madame et Monsieur Victor RUDAZ-SIERRO, à Vex ;

Monsieur et Madame Marcellin SIERRO, leurs enfants et petits-enfants, à Sion, Lausanne, Genève et Zurich ;

Monsieur Samuel SIERRO, à Sierre ;

Madame et Monsieur Bruno RUDAZ-SIERRO et leurs enfants, à Vex ;

Monsieur et Madame Hermann SIERRO et leurs enfants, à La Chaux-de-Fonds ;

Monsieur et Madame Félix SIERRO et leurs enfants, à Sion ;

Madame et Monsieur Daniel UDRISARD-RUDAZ, leurs enfants et petits-enfants, à Vex, Brigue et Berne ;

Madame veuve Angèle Rudaz, ses enfants et petits-enfants, à Vex et Chippis ;

ainsi que les familles parentes et alliées RUDAZ, SIERRO, MICHELOUD, PITTELOUD, FAVRE,  
ont la profonde douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

## Madame Eugénie RUDAZ

née SIERRO

leur bien-aimée épouse, mère, belle-mère, grand-mère, sœur, belle-sœur, tante, nièce et cousine, décédée à Vex dans sa 65<sup>e</sup> année, après une cruelle maladie, munie des saints sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Vex le vendredi 21 mai 1954, à 10 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.

R. I. P.

†

Le Comité central du Parti radical-démocratique va-laisan a le regret de faire part du décès de

## Madame Eugénie RUDAZ-SIERRO

épouse de M. Edouard Rudaz, ancien député, et mère de son secrétaire M. Gérald Rudaz, rédacteur du « Confédéré ».

Pour l'ensevelissement, prière de consulter l'avis de la famille.

†

La Fanfare « L'AURORA » à Vex a le pénible devoir de faire part du décès de

## Madame Eugénie RUDAZ-SIERRO

membre honoraire

L'ensevelissement aura lieu à Vex le vendredi 21 mai à 10 heures.

†

Le Comité du « Confédéré » a le regret de faire part du décès de

## Madame Eugénie RUDAZ-SIERRO

épouse de M. Edouard Rudaz, membre du « Confédéré », et mère du rédacteur de notre journal M. Gérald Rudaz.

Pour l'ensevelissement, consulter l'avis de la famille.

†

Madame Angeline REVAZ, Les Granges ;  
Monsieur et Madame Joseph REVAZ et leur fille Irène, à Leysin ;

Madame Clémence REVAZ et ses enfants Clément, Jean-Pierre, Anne-Marie, à Saillon ;

Les enfants de feu Alexis REVAZ, en Amérique ;  
Monsieur et Madame Joseph BOCHATAY et leurs enfants, au Trétién ;

Monsieur et Madame Albert BOCHATAY et famille, en Amérique ;

Monsieur François VOEFFRAY et ses enfants, en Amérique ;

Et les familles parentes et alliées,  
ont la profonde douleur de vous faire part de la

perte qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

## Monsieur Isaac REVAZ

leur époux, père, grand-père, oncle et parent, décédé le 18 mai à l'âge de 71 ans, muni des sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Salvan le 21 mai à 10 h. 30.

Cet avis tient lieu de faire part.

†

La famille de feu Edouard YEUTHEY, à Saxon

profondément touchée par les nombreuses marques de sympathie reçues à l'occasion de son grand deuil, remercie de tout cœur toutes les personnes qui y ont pris part.

Un merci spécial à la classe 1891, aux délégations des retraités C.F.F., de la fanfare « La Concordia », ainsi qu'aux révérendes Sœurs de l'Hôpital de Martigny.

### Pour votre santé

Demandez dans tous les cafés, bars, restaurants, hôtels et épiceries

la fameuse eau minérale

# ARKINA

Dépositaire :

Distillerie H.-L. PIOTA  
MARTIGNY — Tél. (026) 6 12 28

## Tavelure

La tavelure a fait son apparition sur le poirier. Ce sont les jeunes fruits qui sont atteints. Il faut appliquer sans retard un nouveau traitement postfloral sur les poiriers.

Nous recommandons l'emploi des fongicides organiques éprouvés suivants :

**Sphorex à 0,3 %**

ou

**Organol à 0,75 %**

Sur les variétés sensibles à la tavelure, deux traitements postfloraux sont nécessaires à 10 ou 12 jours d'intervalle.

Traiter toujours préventivement.

Société anonyme  
anciennement B. SIEGFRIED, ZOFINGUE

A VENDRE

## Café-Restaurant

Très bien situé, sur bon passage. Grande terrasse. Convientrait pour pâtisseries ou cuisinier. Prix : 90.000.—.

Ecrire sous chiffres :  
680, à PUBLICITAS, MARTIGNY.



FAVORISEZ  
LE COMMERCE  
NATIONAL

Si vous avez aimé le film

**LA MÔME VERT-DE-GRIS**

VOUS AUREZ BEAUCOUP DE PLAISIR A VOIR

**CET HOMME EST DANGEREUX**

**CINÉMA CORSO**



Fr. 1.10 le litre  
Un vinaigre extra

**STOMA**

C'est une spécialité CHIRAT

Vous trouverez aussi le vinaigre fin STOMA aux plantes aromatiques à Fr. 1.35 le litre

**CHARRAT - 23 mai**

**Fête cantonale valaisanne des pupilles et pupillettes**

38 sections - 1500 participants

Début des concours et jeux à 9 heures  
Cantine : ravitaillement chaud, boissons



**Pour les Mayens!!**

Après inventaire...

**Grosse baisse de prix**

sur toute la literie et meubles divers:

**ARMOIRES, TABLES, COMMODES, etc...**

- Lit 1 place, complet, végétal, dep. **150.-**
- Lit 1 place, complet, animal, dep. **215.-**
- Lit 2 places, complet, végétal, dep. **220.-**
- Lit 2 places, complet, animal, dep. **270.-**
- Chaises neuves, Vienne, spéciales pour cafés, prix sans concurrence **22.50**
- 1 lot de chaises neuves ainsi que divers meubles. dep. **12.-**

**Au Moulin des Occasions**

Place du Midi **SION** H. Blanc, gérant  
Téléphone 2 21 78

**Apprenti jardinier**

est demandé par établissement sérieux.

E. JACCARD  
Horticulteur-Fleuriste  
MONTHEY — Tél. 4 22 54

**Alfa Romeo**

6 cyl. 2500, 12 CV, limousine vert olive, 4 portes, très bien entretenue, Fr. 6.000.—. Offres sous chiffres: OFA 6481 L., à Orell Füssli-Annonces, Lausanne.

**Jeep Willys**

A vendre Jeep Willys Universal, mod. 51-52. Etat de neuf.

**GARAGE LUGON ARDON**  
Tél. : 4 12 50

**A vendre**

à de très bonnes conditions

**15 ruches**

DADANT - TYPE système Rihner, bien peuplées et en très bon état. S'adresser à Raphaël GUIGOZ, SAXON.

**A louer à Sion un APPARTEMENT**

de 3 1/2 pièces, avec tout confort moderne. Fr. 150.— par mois. Entrée immédiate. S'adr. à case postale 52 239, Sion.

**On cherche à louer**

pour juin, juillet, août :

**chalet de 4 pièces**

S'adresser à FAYRE Robert AUTO-ECOLE — SION

**A louer à Martigny appartement**

3 1/2 pièces avec tout confort moderne. Fr. 140.— par mois. Entrée automne 1954

S'adresser : CASE POSTALE 52 239, SION

**CEINTURES**

enveloppantes, gaines, ventrières, pour grossesses, descentes d'estomac, contre obésité, etc. Prix modérés. Envois à choix. Indiquer genre désiré et taille. R. MICHELL, spécialiste Mercerie 3, LAUSANNE

**Cinéma**

MERCREDI 19 et DIMANCHE 23 à 17 h. Le tout grand film d'espionnage avec Eric von Stroheim

**Les 5 Tombeaux du Caire**

Dès JEUDI : Un nouveau triomphal succès français

**Les Amants de minuit**

JEUDI 20 :

**Les 5 Tombeaux du Caire**

Dès VENDREDI : Le film tant attendu

**Les Enfants de Personne**

Grande salle de l'Hôtel de Ville, Martigny Samedi 22 mai 1954, à 20 h. 45 Sous les auspices de la Société de Développement

**CONFÉRENCE**

PAR LE DOCTEUR

**ALAIN BOMBARD**

naufragé volontaire

Pourquoi

et comment j'ai traversé l'Atlantique

Première vision des documents filmés :

Baigne blanche, requins, vie à bord

et présentation du canot « HERETIQUE »

LOCATION : LIBRAIRIE GAILLARD

**PLAN-CERISIER**

DIMANCHE 23 MAI 1954, dès 14 heures

**GRAND BAL**

organisé par la Jeunesse radicale de Martigny-Combe, conduit par l'excellent orchestre DUBI

L'après-midi sera agrémenté par une surprise musicale TOMBOLA — JEUX

**A VENDRE**

**Berna Diesel 2 U**

27 CV, 4 tonnes, pont fixe, parfait état mécanique.

**M. Barraud, Maupas 20, Lausanne**

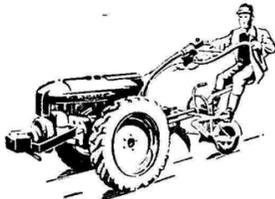
Tél. 24 32 45 de 12 h. 30 à 14 h. et de 19 à 22 h.

**Tuyaux**

Pirelli, éclat. à 30 atm. 16 x 24, le m. Fr. 1.60  
Pirelli, éclat. à 60 atm. 16 x 27, le m. Fr. 2.25  
Pirelli, éclat. à 60 atm. 19 x 30, le m. Fr. 2.60  
Pour sulfatage 8 x 4, ord. le m. : fr. 2,40 pr 30 m.  
Idem renforcé, éclat. à 180 atm., le m., fr. 2.60

G. FALCY, Echallens / Lausanne.

Le temps où on vous jetait de la poudre aux yeux est passé !



Aujourd'hui, celui qui réfléchit et étudie achète des machines

**« BUNGARTZ »**

Le nouveau type H4, avec ses 4 vitesses AV et ses 2 AR, l'atelle brevetée et rapide de tous les accessoires, sa polyvalence de travail ainsi que sa conception technique très poussée lui assurent une avance très nette dans sa catégorie, malgré tous ses avantages, son prix est des plus modiques.

Autres modèles de 6, 7, 9, 11 et 14 CV, à essence, pétrole ou diesel

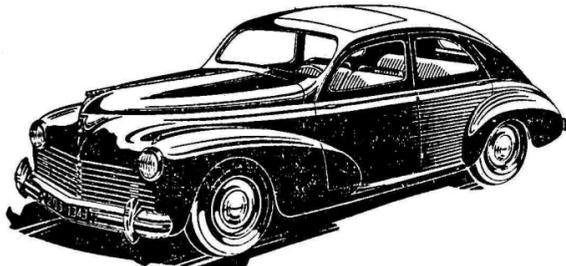
Vu les fortes demandes de nos machines, nous prions MM. les intéressés de passer leurs commandes sans tarder. Chef de vente pour le Valais :

**Charles Bonvin - Chermignon**  
sur Sierre — Tél. (027) 4 21 77

Agents et stations de service dans toutes les localités importantes.

On cherche encore des agents pour les districts de Sierre, Sion et Monthey.

**Peugeot 203**



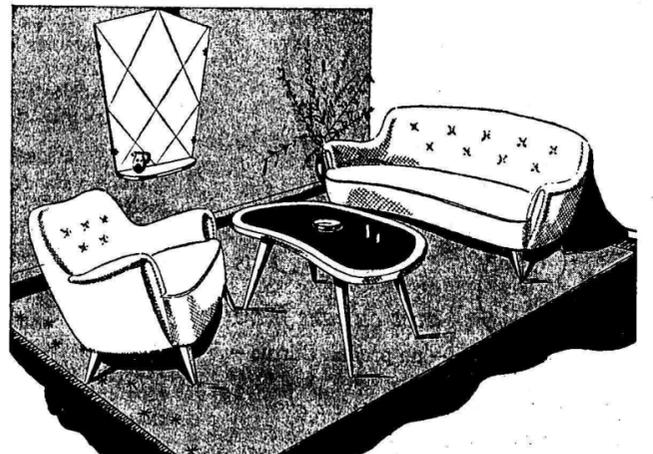
La PEUGEOT 203, 7 HP, 4 vitesses, 4 portes, 5 places, ne coûte que

**Fr. 7400.—**

Agence pour le Valais :

**GARAGE LUGON, ARDON**

Tél. 4 12 50



**Vous qui désirez un salon**

choisissez-le confortable, grâce au rembourrage en mousse de latex - Confort inégalé - Tissus splendides Lianes élégantes - L'ensemble de 3 pièces Fr. 1.500.— avec tissu laine.

C'EST UNE CREATION DE :

**Reichenbach & Cie S. A. - Sion**

MAGASIN-EXPOSITION, Av. de la Gare, SION - Tél. (027) 2 12 28

# L'ACTUALITÉ VALAISANNE

FIONNAY

## Accident mortel aux chantiers de la Dixence

Hier après-midi, deux ouvriers avaient pris place dans une benne pour être transportés par téléphérique au puits blindé de la Dixence dont les travaux ont été confiés à l'entreprise Zubler et Dénéreaz. Au lieu de s'arrêter normalement au bout de sa course, la benne vint s'écraser contre la station.

Les occupants grièvement blessés furent transportés à l'hôpital de Martigny. L'un d'eux, M. Georges Darbellay, 27 ans, ancien moniteur de gymnastique à Martigny-Bourg, marié depuis environ un an et domicilié à Volleges, est décédé dans la soirée. Son camarade, le contremaître Bailly, d'origine vaudoise, est dans un état très grave.

C'est avec consternation que la population de Martigny a appris ce terrible accident. M. G. Darbellay était connu et estimé dans les milieux de la gymnastique, lesquels perdent en lui un chef dévoué.

A la famille nous adressons nos sincères condoléances.

SAILLON

## Assemblée primaire

L'assemblée primaire s'est déroulée le mercredi 12 mai écoulé à la maison communale, sous la présidence de M. Armand Roduit. Notre dynamique président, après avoir souhaité la bienvenue à la nombreuse assistance qui s'était fait un devoir de répondre à cette convocation, donna dans un magnifique exposé la situation financière de la commune et le résultat de la gestion 1953. Une bonne nouvelle nous attendait. En effet, celle-ci, comme le confirmait avec compétence notre jeune secrétaire, devait permettre de nous rendre compte que l'excédent passif avait diminué de fr. 9.106,30 durant le dernier exercice.

De nombreuses questions, sur lesquelles les membres du Conseil se firent un plaisir de renseigner, furent demandées au sujet de ces comptes, approuvés finalement à l'unanimité.

Consciente du rôle qu'elle pouvait jouer et faisant preuve d'un esprit de sincère collaboration, l'assemblée ne manqua pas de formuler des propositions concernant l'activité future de l'administration. S'inspirant d'idées progressistes, elle consentit à faire encore certains sacrifices d'une urgente nécessité pour le développement de la commune. Des dépenses extraordinaires relatives au financement des corrections de routes furent votées et entière confiance fut donnée aux administrateurs pour la continuation du mandat assigné.

Nous garderons de cette assemblée un lumineux souvenir. Nous formulons le vœu, et cette pensée est celle de tous, de pouvoir assister encore à bien d'autres assemblées primaires de ce genre dans notre petit mais beau village.

Des contribuables.

VEX

## M<sup>me</sup> Eugénie RUDAZ

Nous apprenons ce matin le décès de Mme Rudaz, épouse de M. Edouard Rudaz, ancien président, ancien député, membre d'honneur de la fanfare « L'Aurore » et membre du Comité du « Confédéré ».

L'honorable défunte, mère de notre dévoué rédacteur M. Gérard Rudaz, a consacré toute sa vie au travail et à l'affection des siens. Elle s'en est allée à l'âge de 65 ans après une longue et pénible maladie supportée avec un courage exemplaire.

Le Comité du « Confédéré » exprime aux membres de la famille, en particulier à MM. Rudaz père et fils, ses collaborateurs, sa profonde et sincère sympathie.

VERNAYAZ

## Assemblée primaire

Cette assemblée, convoquée lundi dernier spécialement pour la circonstance, a voté à l'unanimité la concession des eaux du Trient pour la construction d'un barrage à Emosson, selon le projet de M. l'ingénieur Maret.

## SION

### AU CONSEIL MUNICIPAL

#### Plan d'extension

Le développement soutenu de la construction, la rareté et le prix élevé des terrains à bâtir plaquent le Conseil devant l'obligation de reconsidérer l'ensemble du dispositif des zones de la commune. La question sera examinée par l'autorité communale et ses services respectifs en collaboration avec les experts auxquels fut confiée l'élaboration du plan d'extension.

#### Succursale postale

A la suite de l'adoption par les Chambres fédérales du projet de la nouvelle poste, prévue au couchant de l'hôtel de la Gare, le Conseil fut chargé par les organes fédéraux de chercher un emplacement à destination de la succursale postale à créer dans la partie supérieure de la ville. Au sens des exigences fédérales, cette succursale doit se situer en ligne directe à une distance de 800 mètres au minimum de la poste principale.

Par voie de publication, la commune provoqua des offres pour cet emplacement. Les consignés ne furent pas nombreuses et la plupart ne purent être retenues parce que ne présentant pas la place voulue pour les dégagements nécessaires. C'est ainsi que des locaux situés au Grand-Pont, acceptables comme tels, ne purent être pris en considération.

Après un examen attentif de la situation et dans le souci de sauvegarder l'avenir, le Conseil se vit contraint de limiter son choix à deux emplacements aux abords de la fontaine de l'avenue Ritz. Bien que se trouvant à la périphérie de la ville, ceux-ci présentent une surface suffisante tout en permettant l'organisation du stationnement des véhicules et de la circulation.

La commission d'édilité et les services techniques sont chargés de l'étude de ces deux solutions.

#### Centre paroissial

A la demande de la section valaisanne de la Société suisse des ingénieurs et architectes, ainsi que du groupe valaisan de la Fédération suisse des architectes indépendants, le Conseil prolonge jusqu'au 1er octobre prochain le délai fixé pour le dépôt des projets du concours ouvert pour le centre paroissial.

#### Route de Champsec

En vue de desservir par une route carrossable les Grands Champsec dans la partie située entre le chemin de Préjeu et la route de Bramois, l'étude d'un avant-projet est décidée.

#### Lutte contre les mouches

La lutte contre les mouches, entreprise ces années dernières, sera également poursuivie en 1954 par deux traitements. Le premier s'exécutera sans retard, et le second à une date qui sera déterminée ultérieurement.

\*\*\*

#### Admission au collège de Sion

Les jeunes gens qui désirent commencer le collège classique subiront leur examen d'admission le jeudi 3 juin à 14 heures, au bâtiment du collège. Ils voudront bien, d'ici au 2 juin, s'annoncer, personnellement, par écrit, au recteur du collège, en indiquant leur nom, leur date de naissance et l'adresse précise de leurs parents.

Le même jour, à la même heure, à l'école des garçons, aura lieu l'examen d'admission à l'école industrielle inférieure. On adressera les demandes au directeur des écoles des garçons.

VOUVRY

## Assemblée primaire et assemblée bourgeoise

Samedi dernier, se sont tenues les assemblées primaire et bourgeoise. Elles ont réuni la plus forte participation que nous ayons enregistrée depuis de nombreuses années. Ce succès est dû, semble-t-il, au fait que, contrairement à la pratique adoptée jusqu'ici, les citoyens ont été convoqués un samedi soir au lieu du dimanche traditionnel. De plus, chaque ménage avait reçu, quelques jours auparavant, un extrait des comptes de 1953 et du budget pour 1954. Ces deux innovations ont donc produit d'heureux effets.

Les comptes de l'année écoulée bouclent comme suit :

	Recettes	Dépenses
Municipalité . . .	Fr. 276.489,85	393.738,71
Bourgeoisie . . .	Fr. 169.591,70	75.638,85
Total . . . . .	Fr. 446.081,55	469.377,56
d'où un déficit de	Fr. 23.296,01	

Au nombre des dépenses d'une certaine importance, nous relevons, en passant :

Rénovation de l'asile des vieillards . . .	Fr. 61.000.—	
(première étape)		
Assistance et bienfaisance . . . . .	Fr. 41.600.—	
Construction et entretien des rues, places, routes . . . . .	Fr. 91.000.—	
Rénovation de la maison communale . . .	Fr. 50.000.—	
(première étape)		
Reboisement des forêts . . . . .	Fr. 23.000.—	

Pour l'année 1954, le budget présentera les recettes et les dépenses suivantes :

	Recettes	Dépenses
Municipalité . . .	Fr. 248.850.—	389.550.—
Bourgeoisie . . .	Fr. 141.900.—	95.350.—
Total . . . . .	Fr. 390.750.—	484.900.—
soit un déficit		
présumé de	Fr. 94.150.—	

Sous l'impulsion de son président, M. Emilien Pot, le conseil communal poursuit un effort considérable en vue de développer la localité. Il est évident que beaucoup de choses restent encore à faire qui ont d'ailleurs été évoquées par quelques interpellateurs. Nous pensons notamment à la route Miex-Taney, à l'école ménagère, à diverses installations sanitaires publiques.

Il convient toutefois de préciser que certains grands travaux ne pourront être mis en chantier que lorsque les subventions cantonales et fédérales auront été assurées. Or, l'on sait que ces subventions, à destination de la région du lac, sont d'un débit relativement anémique. Il est vrai que la dette publique, des plus modestes, pourrait être augmentée dans une certaine mesure sans que l'équilibre financier du ménage communal s'en trouve compromis. Elle est en effet inférieure à 200.000 francs, soit à peu près égale au produit annuel de l'impôt. Cependant, comme l'a très bien souligné M. Pot, nous devons rester prudents. Notre commune qui, depuis quelques années, a une structure principalement industrielle, est sensible aux variations de la conjoncture économique. D'autre part, nous sommes exposés aux inondations du Rhône et aux méfaits des deux torrents qui nous entourent, le Fosseau et l'Avençon. Aussi devons-nous conserver notre crédit intact afin que nous puissions créer, au besoin, des occasions de travail ou faire face à une catastrophe éventuelle.

L'assemblée a également pris connaissance du fait que nous aurons à payer une annuité de fr. 8500.— durant dix ans pour la réfection de la route cantonale, en application de la décision du Conseil d'Etat du 6 avril 1954. A cet égard, nous trouvons étrange que, dans la répartition de ces charges, on ait laissé de côté les communes touristiques de montagne qui, pourtant, bénéficient au même titre que les communes de plaine, sinon davantage, de la modernisation de notre artère cantonale. Nous payerions toutefois cette contribution avec enthousiasme, si nous étions assurés qu'elle nous revienne un jour. L'argent semble avoir, en effet, chez nous, cette curieuse propriété d'être, dans certains cas, plus léger que l'air. Les contributions cantonales que nous versons à quelque titre que ce soit montent à flots continus alimenter les caisses de l'Etat et n'en redescendent qu'au compte-gouttes.

Nous avons appris également que le Conseil va s'atteler à la révision du règlement de la police sur les constructions de 1931. Cette révision, qui sera proposée à l'assemblée primaire en automne prochain, est rendue nécessaire par le nouveau plan d'extension. Nous souhaitons que les citoyens lui réservent bon accueil. Le développement de notre localité, dont la vitalité s'affirme de plus en plus, ne peut, en effet, être laissé au hasard. Il convient au contraire d'étudier soigneusement les plans des nouveaux quartiers en fonction des besoins futurs et d'orienter la construction selon des règles inspirées par le souci de l'équilibre et de l'harmonie. Ce nouveau règlement est appelé à jouer un rôle régénérateur. Mais, pour cela, il faut

dra que nous fassions preuve de clairvoyance et d'esprit civique.

Enfin, nous nous plaignons à relever que cette assemblée a été des plus animées. Contrairement à la coutume, ce sont les jeunes surtout qui ont alimenté la discussion.

Nous les en félicitons. Nous souhaiterions cependant que toute intervention soit faite sans acrimonie et qu'elle reste dans les limites d'une parfaite courtoisie.

\*\*\*

## Une affiche très remarquable

On n'aura certainement pas manqué d'admirer l'affiche qui vient de sortir de presse annonçant le 25e Festival des musiques du Bas-Valais qui aura lieu les 29 et 30 mai à Vernayaz.

Des lignes sobres et racées, des couleurs harmonieuses et chaudes mettent remarquablement en valeur l'endroit et le motif du Festival.

Les armoiries de la commune de Vernayaz sont rehaussées avec beaucoup de goût et de talent. L'artiste, M. Vassaux, de Vernayaz (peintre amateur qui cache un réel talent mais encore trop peu connu, et membre de l'« Echo du Trient »), a donné une explication ingénieuse au pal d'argent ondulé du blason symbolisant la « Pissevache ».

Ce blason écartelé porte dans ses cantons dextre du chef et sénestre de la pointe, sur fond de sable, une étoile d'or, représentant le grain de mica qui brille dans les ardoisières et dans ses deux autres cantons sur fond de gueules une croix d'argent marquant la double appartenance à l'Abbaye et au district de St-Maurice.

N'est-ce pas déjà un augure favorable et surtout une invitation qu'on aurait mal gré à refuser ? Alors...

CHALAIS

## La dizaine valaisanne de la circulation

La police cantonale valaisanne effectue entre le 15 et 25 mai courant le contrôle de la circulation et prie les conducteurs de véhicules d'observer les signaux, et de faire preuve de courtoisie et de prudence. A cet effet, la Société de chant « L'Espérance » de Chalais informe le public qu'elle établira un stop vers son local à Réchy le dimanche 23 mai, dès 14 heures, et prie les passagers de marquer un temps d'arrêt selon le règlement de la circulation. Nous sommes certain que nul ne regrettera ce temps de pause, car vous aurez le plaisir d'assister à la kermesse de cette société qui sera conduite avec toute l'ambiance que l'on connaît par l'orchestre « Bamby ».

D'autre part, une enseigne spéciale indiquera sur la place de fête la présence d'un bar-attraction que chacun appréciera.

Nous informons également les personnes en possession d'un coffret ou de porte-bagages de ne pas craindre de tenter leur chance à la tombola qui sera des plus alléchante.

Pour tranquilliser les participants, nous ajouterons que personnellement nous ne ferons aucun retrait de permis de circulation, même pour les personnes qui s'emballeraient dans la dégustation des fameux crus de la cantine !

Au nom de la Société de chant « L'Espérance », nous remercions d'avance les participants à notre kermesse et nous vous souhaitons d'ores et déjà la plus cordiale bienvenue. d. c.

## 5 docteurs approuvent ce moyen d'en finir avec l'abus des laxatifs

Si vous dépendez des laxatifs — voici comment vous en passer. Récemment, 5 docteurs spécialistes ont prouvé que vous pouvez couper la mauvaise habitude de prendre sans arrêt des laxatifs. 83 % des sujets étudiés l'ont fait. Vous aussi, vous le pouvez. Voici le procédé : chaque jour buvez 8 verres d'eau (ou toute autre boisson) et fixez-vous une heure régulière pour aller à la selle. — 1<sup>er</sup> semaine, prenez 2 Pilules Carters chaque soir, — 2<sup>e</sup> semaine, une chaque soir, — 3<sup>e</sup> semaine, une tous les deux soirs. Ensuite, plus rien, car les PETITES PILULES CARTERS pour le FOIE débloquent votre intestin et lui donnent la force de fonctionner régulièrement de lui-même, sans recours aux laxatifs. Lorsque les soucis, les excès de nourriture, le surmenage rendent votre intestin irrégulier, prenez temporairement des Pilules Carters qui vous remettent daplomb. Surmontez cette crise de constipation sans prendre l'habitude des laxatifs. Exigez les PETITES PILULES CARTERS pour le FOIE. Toutes pharmacies : Fr. 2.35

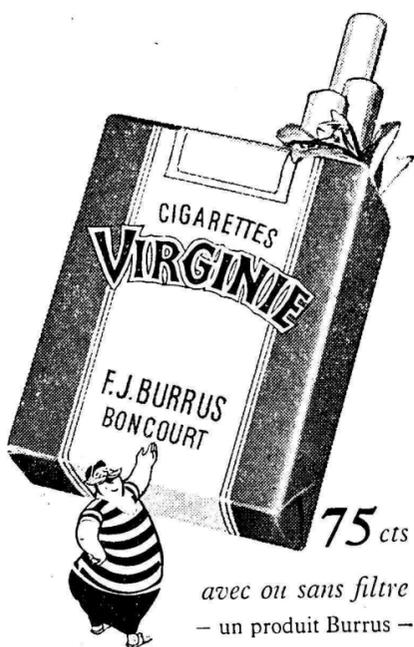
## Notre nouveau feuilleton

Nous commençons aujourd'hui la publication de notre nouveau feuilleton intitulé : « L'Ennemi », d'Alex André, membre de l'Académie française. Un roman d'amour palpitant qui passionnera nos lectrices.

## Pourquoi pas

### LA RENOMMÉE...

comme d'habitude  
C'est un produit efficace



avec ou sans filtre  
— un produit Burrus —

Aucune cigarette de ce prix n'est aussi  
demandée: c'est la preuve de sa qualité.



OFFICE MODERNE - Sion - E. Olivier-Elsig